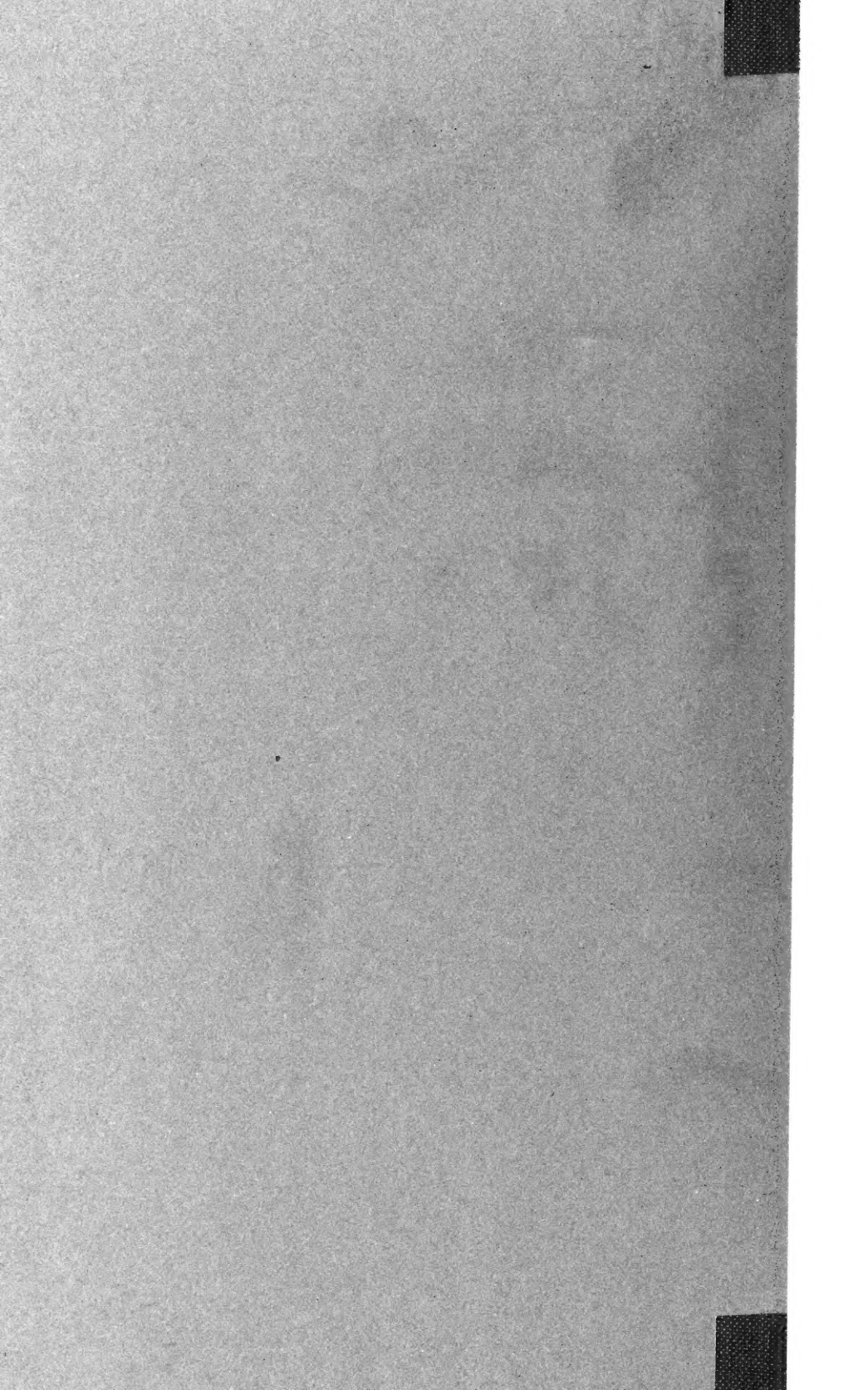




3 1761 05234602 0

QL
596
E8B4



*Henry
pour le respect
Germain Beaulieu*

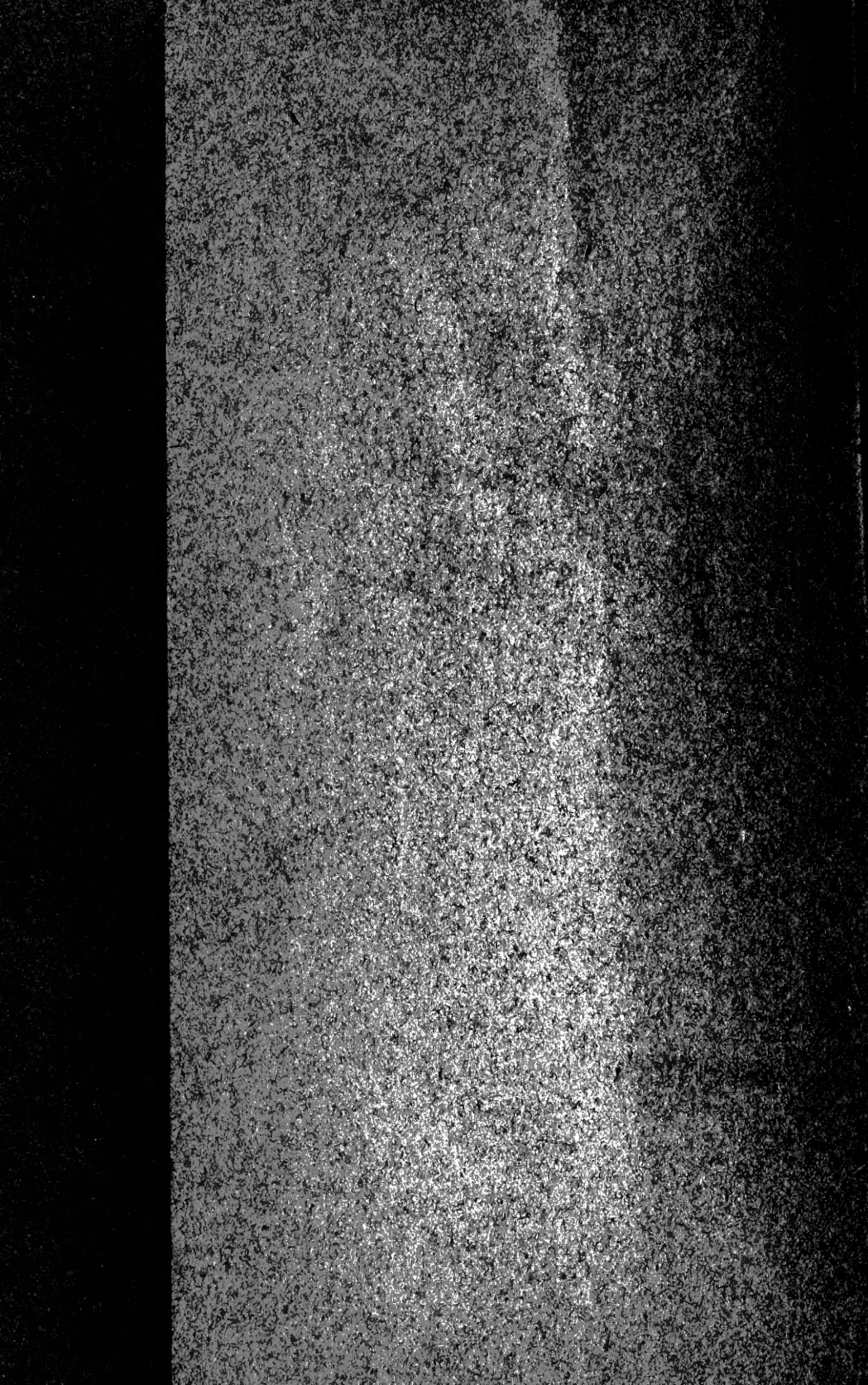
GERMAIN BEAULIEU

MONOGRAPHIE
DES
MÉLASIDES DU CANADA

Extrait du " Naturaliste Canadien "

QUEBEC
IMPRIMERIE LAFLAMME
34, Rue Garneau

1922

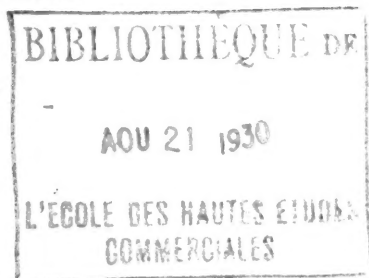


GERMAIN BEAULIEU

750

MONOGRAPHIE
DES
MELASIDES DU CANADA

Extrait du " Naturaliste Canadien "



QUEBEC
IMPRIMERIE LAFLAMME
34, Rue Garneau

1922



QL
596
E8B4

AVANT-PROPOS

Je présente aujourd'hui aux entomologistes du Canada une monographie des Mélasides (Eucnémides) que l'on peut rencontrer dans les limites de notre pays. Je tiens à dire tout de suite que mon seul mérite est d'avoir compilé tout ce qui peut servir à faciliter aux débutants l'étude d'un groupe d'insectes relativement peu connus, parce que ces insectes n'offrent qu'un intérêt tout secondaire, aussi bien au point de vue économique qu'au point de vue de la beauté des espèces. Malgré tout, il se peut que je sois resté bien au-dessous de mon sujet; la cause en est peut-être au fait qu'il m'a été très difficile de me procurer des matériaux: je n'ai eu à ma disposition que les collections de la Ferme d'expérimentation du Canada. Parmi les autres collections que j'ai eu l'avantage de consulter, grâce à l'amabilité de quelques confrères, je n'ai rencontré que de rares spécimens d'espèces, presque toujours les mêmes. Ce qui me porte à croire que les individus de cette famille sont plutôt peu nombreux, et que la famille elle-même est en train de disparaître.

C'est ce qui arrive généralement pour tous les groupes de transition, non seulement chez les insectes, mais encore chez toutes les espèces animales ou végétales. Or, nous ne devons pas perdre de vue que la famille des "Tryxagidæ (Throscidæ)" et celle des "Melasidæ" sont les deux familles intermédiaires entre les Buprestides et les Elatérides: elles forment les chaînons qui relient la chaîne si parfaitement compacte que forme le monde des petits êtres, dans l'ordre de la création.

Mon seul mérite, ai-je dit — et j'avoue que c'est un mérite dont je n'exagère en rien la portée—, c'est d'avoir compilé de divers auteurs, pour en former un tout, tout ce qui pouvait faciliter l'étude de nos espèces. J'ai largement puisé dans la monographie, si parfaite à tous égards, du vicomte Henry de Bonvouloir, publiée par la Société entomologique de France, en 1870, ainsi que dans la revision de cette famille faite par le Dr George Horn, et parue dans le volume xiii des *Proceedings of the American Entomological Society*. Pour tout entomologiste qui désire se livrer à une étude sérieuse de cete intéressante petite famille, ce sont certainement là les deux meilleures sources.

On me reprochera peut-être d'avoir séparé totalement les Mélasides des Elatérides pour en faire une famille distincte. A ce reproche, je n'ai que ceci à répondre: que les auteurs sont tellement partagés à cet égard, qu'on ne saurait me blâmer pour une divergence d'opinion. Je crois toutefois qu'il faudra tôt ou tard en venir à l'opinion à laquelle je me suis moi-même rallié; car, pour être logique, si l'on réunit les Mélasides aux Elatérides, pour en faire une simple sous-famille, il faudra faire de même avec les Tryxagides, car la distance qui sépare ces derniers des Mélasides est moins grande que celle qui sépare les Mélasides des Elatérides. Bien plus, il faudrait aussi réunir les Elatérides, ainsi augmentés des Mélasides et des Tryxagides, aux Buprestides, car l'espace qui sépare ces derniers des Tryxagides est assurément moins grand que celui qui sépare les Tryxagides des Elatérides. Ce n'est assurément pas en se basant sur la similitude ou la dissemblance de la vie larvaire, que l'on arrivera à me donner tort; car, à mon avis, les larves des Mélasides et celles des Elatérides ont moins de rapport entre elles, que n'en ont entre elles les larves des Buprestides et des Mélasides. En cela encore, je vois une raison de séparer les Mélasides des Elatérides.

D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue cette grande vérité, qu'en réalité, chez les insectes, comme aussi chez tous les animaux depuis le sommet jusqu'au bas de l'échelle—il en est de même chez les végétaux—, la famille n'existe pas ; elle a été imaginée pour faciliter les moyens de classification.

Ce qui le prouve, ce sont les nombreux tâtonnements par lesquels il a fallu passer pour arriver à établir définitivement, chez les insectes surtout, le genre, la famille et même, parfois, l'ordre. Ainsi, pour ne parler que des insectes qui nous occupent en ce moment, c'est en 1767 que Linné a décrit l'*Elater buprestoïdes* ; l'année suivante, ce même insecte était nommé, par Geoffroy, *Richard noir chagriné* ; Fourcroy le baptisait du nom de *Cucujus dentatus*, en 1785 ; cinq ans plus tard Olivier donnait la figure et la description de ce même insecte et créait pour lui le genre *Melasis*¹. En 1796, Latreille reconnut ce genre, le faisant rentrer dans sa famille No 16, qui ne comprenait alors que les genres *Buprestis*, *Melasis*, *Elater* et *Throscus* ; comme cet auteur n'avait pas encore une idée bien nette de la classification de ces insectes, il créait ensuite, en 1804, la famille des Sternoxes, comprenant les Taupins (*Elater*), les Throsques, les Buprestes et les Mélasis ; deux ans ne s'étaient pas écoulés qu'il faisait passer dans les Sternoxes le genre *Cebrio*, à la place des Throsques, rejetés par lui dans les Byrrhides ; en 1809, il ajoute à sa famille des Sternoxes le genre *Cerophytum*, qu'il place avant les Mélasis ; en 1817, il remplace par le nom de Serricornes celui de Sternoxes, et il divise de nouveau sa famille en sept tribus : Buprestides (où il place les genres *Melasis* et *Cerophytum*)¹, Elatérides, Cébrionides, Lampyrides, Mélyrides, Ptiniores et Lime-bois ; les *Throscus*

1. Le genre *Melasis* étant antérieur au genre *Eucnemis*, il est tout logique de faire porter à la famille le nom dérivant de ce premier genre

sont encore rejetés dans les Clavicornes, entre les *Anthrenus* et les *Dermestes*; en 1825, il fonde les genres *Nematodes* et *Cryptostoma*; enfin, dans son dernier travail, qui ne fut livré à la publicité qu'en 1834, après sa mort, ses Serricornes sont partagés en deux sections: Sternoxes et Rhipicérides; les Sternoxes sont divisés en cinq tribus, qui sont les Buprestides, les Eucnémides, les Cérophytides, les Elatérides et les Cébrionides; cette fois les Throsques sont placés dans la tribu des Cérophytides¹.

La première monographie du genre *Eucnemis* est due à Mannerheim et date de 1823; dix espèces, dont cinq nouvelles, y sont décrites et figurées. Cet auteur semble avoir assez bien saisi les caractères et les grandes divisions de cette famille. De Castelnau, en 1835, donne, dans son travail sur les Sternoxes, une classification nouvelle des Mélasides, dont il sépare les Cérophytides, classification basée sur l'examen des caractères que peuvent lui fournir les antennes et les tarsi; on sent que la famille, telle que constituée de nos jours, prend corps et s'affermir aux yeux des auteurs de l'époque. Eschscholtz nous donne, en 1836, œuvre posthume publiée par de Castelnau, une classification encore meilleure, ayant pour base l'examen des tarsi; toutefois, jusque-là, ces insectes n'avaient été considérés que comme une tribu du groupe des Sternoxes de Latreille. Westwood, le premier, les considéra comme une famille distincte, dans son remarquable ouvrage *Introduction to the Modern Classification* (Tome I, p. 233, 1839). Guérin-Meneville, en 1843, publie une revue critique très bien étudiée des travaux antérieurs; il est suivi par Leconte qui, dans sa *Revision des Elatérides*, publiée en 1853 dans le vol. x des *Trans. Amer. Philos. Soc.*, forme de ces insectes une sous-famille des Elatérides, tout

1. Bonvouloir, *Monographie*, p. 16.

en leur reconnaissant des caractères parfaitement distincts. En 1857, Lacordaire, dans son *Genera des Coléoptères* (tome iv, p. 95), fait ressortir d'une façon très claire les caractères qui éloignent les Mélasides des Tryxagides et des Elatérides, et il établit ces insectes en une famille distincte, de laquelle il éloigne même le genre *Cerophytum*. De nouveau réunis aux Elatérides par Redtenbacher, en 1858, par Schiodte, en 1865, et LeConte et Horn (*Classification of Coleoptera*), en 1883, puis considérés comme famille distincte par Kiessenwetter, en 1861, Jacquelin Duval, en 1862, Thomson, en 1864, et de Bonvouloir, en 1870, ces insectes ont, par la suite, généralement été traités en famille distincte par tous les auteurs européens; les auteurs américains—ceux des États-Unis, j'entends—semblent se ranger aujourd'hui à cette opinion, si du moins j'en juge par le très remarquable travail de feu John B. Smith, "The Insects of New-Jersey" (1909).

On m'objectera peut-être que nos espèces ne sont pas assez nombreuses pour être considérées en famille à part, et que, pour cette raison, il vaut mieux les réunir à la famille des Elatérides. Si cette objection était juste, il faudrait rattacher à une autre famille les Tryxagides, moins nombreux encore, et les Cioïdes, et les Attélabides, et les Sphindides, et les Platypsyllides, cette dernière famille ne comprenant qu'une seule espèce connue. Assurément cette raison est pour le moins puérile; le nombre des genres ni des espèces ne saurait être pris en considération dans les délimitations des familles, mais seulement les caractères anatomiques tant de la larve que de l'adulte.

Il me reste à remplir un devoir agréable, celui de remercier ceux qui m'ont aidé de leurs conseils ou qui m'ont aidé en mettant leurs collections à ma disposition. Sans les uns et les autres, il est certain que je n'aurais pu mener à bien

mon modeste travail. Parmi les premiers, je dois mentionner tout particulièrement M. le Dr E.-C. Van Dyke et M. Chs Liebeck, à qui j'ai soumis les espèces sur lesquelles je pouvais avoir un doute, même le plus léger, et qui ont bien voulu reviser ma liste des espèces canadiennes. Parmi les seconds, je dois nommer M. John D. Evans, le rév. Frère Jean, C. S. V. ¹, MM. les abbés L. Marcotte, J.-B. Migneault, E. Roy, les rév. Frères Germain et Emile, et MM. J.-B. Wallis, Horace Dawson, J.-I. Beaulne, et T. N. Willing. M. W. McIntosh m'a fourni la liste des espèces du Musée entomologique de Saint-Jean, N.-B., dont il a la garde.

1. Depuis la rédaction de ces lignes, la mort a prématurément enlevé à la science cet ardent collectionneur. C'est une perte très sensible pour l'ordre religieux dont il était un membre d'un dévouement sans borne, comme pour la science entomologique dans la province de Québec.

PREMIÈRE PARTIE

GÉNÉRALITÉS

I. CARACTÈRES DISTINCTIFS

Les Mélasides sont, en général, des insectes de forme oblongue ou allongée, assez souvent cylindrique, ou même un peu conique, rappelant par leur faciès tantôt certains Elatérides, tantôt certains Buprestides. Malgré cela, la position verticale de leur tête, qui est assez enfoncée dans le thorax, leur donne une apparence spéciale qui permet de les reconnaître facilement. Leur taille, en général petite, arrive rarement à dépasser 20 mm.¹ Leur couleur varie du brun pâle au noir, le plus souvent est uniforme, et ne prend jamais la teinte métallique que l'on trouve chez quelques Elatérides.

La tête, toujours fortement verticale, rapproche davantage ces insectes des Tryxagides et des Buprestides. L'épistome est grand et infléchi, rétréci à sa base par les cavités antennaires, ce qui lui donne une forme trapézoïdale dont il ne s'écarte que très rarement, et encore, ce n'est que légèrement qu'il s'en écarte. De plus, et ceci est très important à noter, chez ces insectes, l'épistome continue directement la courbure du front, tandis que chez les Elatérides, cette courbure ne se continue plus directement sur l'épistome, mais se trouve sur un plan inférieur. Enfin, tandis que le

1. Ceci ne s'applique qu'aux espèces de notre faune. Il s'en rencontre de plus forte taille dans les faunes des régions tropicales ; cependant aucune ne dépasse 30 mm.

labre est très distinct chez les Elatérides, il fait complètement défaut chez les Mélasides.

Le mode d'insertion des antennes est aussi un caractère très important, qui distingue immédiatement les insectes de cette famille de ceux de la famille qui les précède (Tryxagides) et de ceux de la famille qui suit (Elatérides). En effet, chez les Mélasides, les antennes sont insérées assez loin des yeux, sous un petit rebord du front, tandis que, chez les Tryxagides et les Elatérides, elles sont insérées près du bord antérieur des yeux. Quant à leur forme, elles offrent à peu près les mêmes modifications que chez les Elatérides; elles sont tantôt filiformes, tantôt dentées en scie ou pectinées, quelquefois même flabellées: elles offrent généralement de bons caractères pour la distinction des espèces et servent aussi à la distinction des sexes.

Le prothorax est librement articulé, ne portant point exactement contre le mésothorax; en cela, ces insectes s'éloignent des Tryxagides (chez lesquels le prothorax est fortement appliqué contre l'arrière-corps, et porte exactement en dessous contre le bord antérieur du mésosternum, rendant dès lors tout saut impossible, et se rapprochent des Elatérides, chez lesquels, cependant, la mobilité du prothorax est beaucoup plus grande.

Le prosternum est toujours tronqué en avant; il n'y a que dans le genre *Anclastes* où nous le voyons se prolonger en un rudiment de mentonnière. En arrière, il se prolonge en une saillie plus ou moins forte, qui se rencontre d'ailleurs dans les familles avoisinantes. Ainsi, chez les Buprestides, cette saillie est logée dans un sillon du mésosternum, juste assez grand pour la contenir; il en est de même chez les Tryxagides; au lieu que chez les Mélasides et les Elatérides, ce sillon devient à sa sortie postérieure une fossette assez profonde pour permettre à la saillie prosternale d'y jouer li-

brement. Les Mélasides, toutefois, se distinguent facilement des Elatérides par cette saillie, pour ainsi dire partagée en deux parties, l'une inférieure, concolore au reste du prosternum, l'autre supérieure, plus ou moins dirigée en arrière et en haut, d'une couleur ordinairement moins foncée¹. Remarquons, en passant, que chez les Elatérides, insectes qui sautent beaucoup mieux que ceux qui nous occupent, ce mucro n'existe plus, ou, du moins, quand il existe, ne se présente qu'à l'état rudimentaire².

Le prosternum offre le plus souvent des sillons antennaires de deux ordres distincts : l'un en dedans, tantôt formé par les sutures prosternales excavées, tantôt juxtasutural ; l'autre, en dehors, plus ou moins rapproché du bord externe

1. C'est cette partie de la saillie que les auteurs, à la suite de Shiödte, appellent *mucro-saltatorius*.

2. Il est intéressant de noter ici comme, de la meilleure foi du monde, les auteurs se contredisent entre eux sur des détails pourtant bien faciles à vérifier. Ainsi, dans une étude de M. R. W. Van Horne sur les larves de Mélasides — étude dont je reparlerai plus loin —, je lis ceci : « Le seul caractère qui sépare les Mélasines des Elatérides repose dans l'insertion des antennes à l'extrémité du front. L'appareil saltatoire est présent, mais ordinairement si peu développé qu'il n'est pas possible à ces insectes de bondir dans l'air. » De son côté, M. de Bonvouloir écrit dans sa monographie « Pour nous, le *mucro-saltatorius* ne serait vraiment bien développé que chez les Eucnémides (Mélasides) qui sautent beaucoup moins que les Elatérides, et n'existerait qu'à l'état rudimentaire chez ces derniers. En définitive, le *mucro-saltatorius* serait plutôt un modérateur du saut, caractère qui donnerait plus de valeur encore à la séparation que nous voulons faire. Du reste, ce *mucro-saltatorius* ne peut avoir de valeur pour le saut qu'à une condition, c'est que le prothorax ait une grande mobilité ; ainsi, voyons-nous que les Buprestides, qui tous ont une saillie prosternale distincte, souvent très développée, ne peuvent pas sauter malgré cela, parce que leur prosternum est immédiatement appliqué contre le mésosternum. Les Throscides (Tryxagides) chez lesquels le prothorax commence à être mobile et où le *mucro-saltatorius* est cependant bien développé, ne doivent pas sauter pour cela, parce que le sillon mésosternal ne possède pas la petite fossette qui sert de point d'appui » . . .

des propleures. Dans les Buprestides, ces sillons ne se présentent que tout à fait exceptionnellement chez quelques *Agrilus*; ils existent constamment chez les *Tryxagides*; enfin chez les *Elatérides*, nous ne les retrouvons qu'exceptionnellement chez quelques genres.

L'abdomen est composé de cinq segments parfaitement distincts dont les deux premiers ne sont pas soudés ensemble. Les trochantins ne sont pas apparents; les hanches postérieures possèdent des lames supérieures qui peuvent recouvrir les cuisses au repos. En général ces lames sont bien plus développées que chez les *Elatérides*. Les mêmes modifications se retrouvent chez les *Buprestides* et les *Tryxagides*, et nous pouvons constater chez eux le même développement et presque les mêmes formes.

II. LEURS MŒURS

La famille des *Mélasides* est certainement l'une de celles, parmi les Coléoptères, qui ont été le moins étudiées sous le rapport des mœurs, tant à l'état adulte qu'à l'état larvaire. La raison en est d'abord dans le fait que ces insectes ne sont jamais très nombreux, ensuite dans le fait que ce sont, pour la plupart, des espèces nocturnes qui se tiennent cachées le jour et qui se dérobent facilement, grâce à leur petite taille et à leur livrée peu voyante.

En Europe, quelques auteurs se sont occupés de cette question, entre autres Schiodte et tout particulièrement Ed. Perris qui, pour le livre remarquable du vicomte de Bonvouloir sur les "*Eucnémides*", a fait une description minutieuse et des mieux fouillées des larves de *Farsus unicolor* Latr. et d'*Eucnemis capucinus* Ahr.

En Amérique, peu d'auteurs se sont occupés de ces insectes. Le premier volume des "Proceedings of the Entomo-

logical Society of Philadelphia ” contient, aux pages 112 et 113, la description des larves de *Fornax badius* Melsh. et de *Fornax orchesides* Newm., nos deux espèces les plus communes, avec figures, par M. Osten-Saken. Le travail le plus intéressant et le plus complet que nous trouvions sur ce sujet, aux Etats-Unis, est probablement celui de R. W. Van Horn, publié dans les “ Proceedings of the Entomological Society of Washington ” (vol. xi, 1909, pp. 54-60).

Quelques auteurs ont pensé que certaines larves de Mélasides sont carnassières et vivent dans les galeries creusées par d'autres larves auxquelles elles font la chasse. Ils ont basé leur opinion sur le fait que la cavité buccale de ces larves présente une ouverture si petite, qu'on ne peut l'apercevoir qu'avec la plus grande difficulté. Dans son admirable étude sur la larve de *Farsus unicolor* Melsh.¹, Éd. Perris démontre très bien que cette raison n'est pas suffisante pour établir semblable opinion; d'ailleurs il prouve, aussi bien en s'appuyant sur leur structure anatomique que sur de nombreuses observations, que ces larves sont pour la plupart xylophages.

Nous allons donc passer en revue, en puisant largement dans l'intéressante étude de R. W. Van Horn, dont j'ai parlé plus haut, les espèces les plus connues de notre faune.

On peut diviser ces espèces en deux groupes distincts, celles qui se creusent des galeries dans les bois encore verts et solides, et celles qui vivent dans les bois ramollis par la décomposition. A part celles-là, il y en a quelques-unes qui ont été trouvées sous l'écorce de conifères morts ou gravement atteints; parmi ces dernières on peut mentionner les espèces appartenant aux genres *Deltometopus*, *Epiphanis* et

1. *Monographie de la famille des Eucnémides*, par M. le Vicomte Henry de Bonvouloir, p. 43.

Anclastes. Mais comme on ne connaît pas encore les larves de ces espèces, il est difficile d'établir si ces larves se creusent ou non des galeries.

On a été plus heureux avec *Tharops ruficornis* Say; on a pu en étudier la larve, et M. R. W. Van Horn en a donné une très bonne figure dans son étude. "A specimen of the work of *T. ruficornis* in *Cornus florida*, écrit-il, showed that the larvæ had completely severed the trunk almost as nearly as if done by a saw, though not as regularly, as it required nearly a dozen larvæ to accomplish the feat. This presents an economic side, as this beetle, when numerous, as it sometimes is in hard-wood forests along the coast and along the border of streams, is quite capable of doing considerable damage. It makes a broad gallery, extending deep into the wood, yet so shallow as often to escape notice unless the beetle has emerged, when a small round hole will be seen. . . One characteristic of this group of borers in sound wood, and one which is rather unusual in coleopterous larvæ, is the fact that at no time can any trace of ejected boring be found around the host plant. They seem to work in complete secrecy, the boring being packed behind the larva as it cuts its way through the wood, and the mine always is wide enough for it to turn around." Je me rappelle avoir pris, en juin 1903, dans les environs de Montréal, au delà d'une quarantaine d'adultes de cette espèce, pour la plupart des femelles, sur la partie fraîchement coupée d'un tronc d'érable; comme je ne m'occupais pas, à cette époque, de l'étude des larves, je n'ai pas eu la curiosité d'en chercher dans cet arbre; je le regrette. Il m'est souvent arrivé, depuis, de trouver isolément des individus de cette espèce, toujours sur la partie fraîchement coupée des arbres abattus; mais je n'ai pas eu la bonne fortune d'y découvrir de larves.

Les espèces du genre *Nematodes* vivent aussi dans les

bois verts ; elles y creusent des galeries différentes : ces galeries, au lieu d'être, comme celles de *Tharops ruficornis*, larges et un peu aplaties, sont petites, de forme ovale ou même parfaitement rondes ; en général elles sont creusées parallèlement aux fibres du bois, tandis que les autres le sont transversalement ; elles ne sont pas en ligne droite, mais offrent des courbes plus ou moins fortes et dans toutes les directions.

Les genres *Fornax* et *Microrrhagus* vivent dans les bois ramollis par la décomposition ; les larves y font des galeries plus ou moins distinctes, selon la période avancée de décomposition du bois ; ces larves sont généralement de complexion plus forte, et sont aussi plus fermement chitineuses que celles qui vivent en bois vert ; la tête offre une cavité buccale plus petite, à peine perceptible, même au moyen d'une loupe.

Voici comment je pourrais résumer la biologie, encore trop peu étudiée, de ces insectes. Il n'est pas facile de dire où la femelle dépose ses œufs ; cependant par la forme même de l'ovipositeur, il est probable que c'est, à la manière des Cérámbycides et des Buprestides—avec les larves desquels les larves des Mélasides offrent tant de points de ressemblance, dans les craquelures des écorces. Immédiatement après leur éclosion, les jeunes larves se font leur chemin vers l'aubier. Ceci ne s'applique, bien entendu, qu'aux espèces vivant en bois vert. Là, elles se mettent à creuser leurs galeries vers le cœur de l'arbre. Comme, en général, ces larves n'ont qu'un semblant d'épistome et de labre, et que le jeu horizontal des mandibules est si peu sensible, qu'on peut le considérer comme nul, il ne faut pas croire qu'elles se creusent leurs galeries à la façon des autres larves xylophages : elles y arrivent plutôt par frottement au moyen de leurs plaques cornées que par morsure, ce que prouve le temps relativement long qu'elles prennent à leur travail d'excavation.

Ces larves sont apodes, n'ont ni pseudopodes ni de ces bourrelets que présentent presque toutes les autres larves lignivores : on conviendra qu'elles n'ont guère besoin d'organes de locomotion bien énergiques pour parcourir en deux ans et plus une galerie d'à peine une couple de pouces de longueur. Mais il est nécessaire pourtant, afin de lutter contre la résistance des bois qu'elles doivent user, puis triturer, qu'elles puissent avoir de solides points d'appui : la nature les leur a donnés : ils résident dans le mamelon charnu, extractile, qui se trouve à la face dorsale du premier segment, et surtout dans les innombrables aspérités, inclinées en arrière, dont leur corps est couvert. Lorsqu'elles le veulent, leur corps ridé se dilate, il s'accroche de toutes parts aux parois lisses de la galerie qu'elles creusent et le mamelon prothoracique sert comme point d'appui spécial au racloir qui travaille, en même temps que de secours à l'action de ce levier. Ces larves opèrent ainsi dans l'ombre pendant deux années et plus ; puis, le temps venu, elles se transforment en nymphes : ce stage ne dure que quelques jours. L'éclosion des adultes semble avoir lieu particulièrement en mai et juin ; il m'est cependant arrivé de trouver des individus de *Fornax orchেসides* Newm. fraîchement éclos en juillet et même en septembre.

Après la description très détaillée de la larve de *Fornax badius*, le baron R. Osten-Sacken ajoute ¹ : "The flat, sharp-edged, denticulated head of the larva of *Fornax* with its connate parts of the mouth, apparently capable only of almost imperceptible motions, and the small oval opening, render it very probable, in my opinion, that these larvæ pierce the skin of other wood-boring larvæ and suck the

1. *Proceedings of the Entomological Society of Philadelphia*, Vol. I, 1861, p. 114.

contents of their body. In this respect they would only resemble their congeners, the Elaterideous larvæ, some of which are known to be predaceous." Cette opinion est assurément erronée; d'ailleurs l'absence de pattes et la lenteur de locomotion de ces larves les rendent impropres à la chasse des autres larves. L'immobilité apparente de leurs mandibules ne saurait les empêcher d'être xylophages, ainsi que nous l'avons vu pour les larves de cette famille creusant en bois vert, d'autant plus que celles de *Fornax*, de *Deltometopus*, de *Stethon* et probablement aussi de *Dromæolus*, recherchent de préférence les bois en décomposition.

C'est quand on s'arrête à l'étude de la vie larvaire et aux nombreux mystères qu'elle recèle, que l'on comprend bien l'immense chemin qui reste à parcourir pour arriver aux confins de la science entomologique. Il n'y a pas lieu de désespérer, cependant, si l'on considère surtout que cette science est sans contredit celle qui, de nos jours, compte le plus de travailleurs infatigables.

III. DIMORPHISME SEXUEL

Il est assez rare que l'on ne puisse constater de dimorphisme sexuel chez une espèce. Sans être aussi apparent que dans d'autres groupes de coléoptères, Longicornes, Lucanides, Ontophages, etc., ce dimorphisme existe aussi chez les Mélasides, plus ou moins prononcé, selon les espèces. Comme pour les Longicornes, ce sont généralement les antennes qui caractérisent morphologiquement la différence des sexes. Cette différence repose soit dans la conformation de ces organes, soit dans la longueur de leurs articles. Ainsi, les mâles de *Tharops ruficornis* Say, de *Deltometopus amænicornis* Say et de *Microrrhagus pectinatus* Lec. ont les antennes fortement pectinées, tandis que les femelles ne

les ont que simplement dentées en scie; la longueur des antennes varie selon le sexe, étant plus longues chez le mâle, dans *Deltometopus rufipes*, Melsh., *Microrrhagus subsinuat* Lec., *M. triangularis* Say, *M. humeralis* Say, *Hypocaelus terminalis* Lec., et *Epiphanis cornutus* Esch.

Parfois il est facile de reconnaître le sexe par la seule configuration de l'insecte, notamment chez *Deltometopus amænicornis* Say, le mâle étant plus allongé et plus frêle, ou encore par la forme du thorax, comme chez *Microrrhagus subsinatus* Lec. Enfin, *Anelastes Druryi* Kir. a ceci de particulier que, seul, le mâle a le premier article des tarses postérieurs fimbrié en dessous.

Ces différences, sans doute, ne sont pas très sensibles à l'œil nu, à cause de la petitesse de ces insectes; mais sous la loupe, et surtout sous le verre du microscope, elles sont aussi frappantes que celles qui existent entre le mâle et la femelle de *Monohammus confusor* Kir., *Ontophagus hecate* Pauz., *Ceruchus piceus* Web., ou *Bolitotherus bifurcus* Fab.

IV. PHYLOGÉNIE

Dans son étude sur l'évolution et la taxonomie¹, John Henry Comstock écrivait : "It is now thirty four years since the publication of Darwin's *Origin of Species*; and the great war of opinions which had been imminent for some time, and which broke forth on the appearance of that work, has been fought to a conclusion: There remains no contest except that of a healthy competition in reaping the fruits of the victory. Naturalists differ in their opinions

1. *Evolution and Taxonomy, an Essay on the Application of the Theory of natural selection in the classification of Animals and Plants.* Ithaca, N. Y. 1893.

as to details; but the great principle of evolution has been firmly established, and our methods of thought have been revolutionized in consequence. Notwithstanding this, I do not believe that the systematists of to-day are making as much use of the theory of descent in taxonomic work as they might. We are still busy describing species as if they were immutable entities; and in our descriptions we give little thought to the causes that have determined the forms of organisms. It is true that considerable has been done in the direction of working out the phylogeny of the larger groups, as branches and classes, and to a lest extent of orders. But rarely is any effort made to determine the phylogeny of smaller groups. ”

C'est pour m'éviter ce reproche, trop mérité par presque tous les auteurs, que j'ai entrepris, un peu témérairement, je l'avoue bien, ce chapitre sur la phylogénie des espèces qui forment la famille des Mélasides. Que n'ai-je le talent d'observation et les immenses ressources de M. le major Casey : je les emploierais à réduire constamment le nombre des espèces, au lieu de m'ingénier à en créer chaque jour de nouvelles; je tâcherais de trouver les rapports qui unissent si étroitement les êtres les uns aux autres. Hélas! trop rarement les moyens sont en rapport avec les aspirations, ou mieux les aspirations sont en rapport avec les moyens.

Il est évident qu'un travail sérieux de phylogénie doit être basé non sur les espèces qui se peuvent rencontrer dans les limites restreintes d'un pays politique, quelque étendu qu'il soit, mais bien sur une collection générale des formes mondiales; et encore, ce n'est pas suffisant: pour arriver à autre chose que de simples hypothèses, il faudrait le secours des principales formes disparues. Or, la paléontologie n'a fait que peu de progrès jusqu'ici: sont-ce les recherches plus que les fossiles qui ont manqué? Il ne m'appartient pas de me

prononcer là-dessus. Il faut espérer que le jour où les entomologistes ne trouveront plus que très difficilement de nouvelles espèces auxquelles, sans même courir le risque d'une désastreuse synonymie, ils peuvent glorieusement attacher leur nom, à partir de ce moment, ils se tourneront vers les espèces des âges disparus, afin de combler les vides dans la chaîne qui relie les formes disparues aux formes actuelles. Ce n'est véritablement qu'alors que l'entomologie deviendra une science philosophique dans toute la grandeur de ce mot.

Dans son admirable monographie des Buprestides¹, mon illustre maître et ami, M. Chs Keremans, qui a consacré un chapitre à la phylogénie de ces insectes, dit: " Il paraît acquis que les Buprestides doivent provenir d'une série de coléoptères très anciens et qu'ils viennent, chronologiquement, se ranger vers le bas de l'échelle de l'ordre." On pourrait en dire autant des Mélasides, qui ont, tant à l'état larvaire qu'à l'état adulte, des analogies manifestes avec les Buprestides. Or, comme, d'autre part, par certains caractères, les Mélasides se rapprochent des Elatérides et qu'ils forment, pour ainsi dire, l'anneau qui relie ces derniers aux Buprestides, il me semble assez logique de regarder comme plus anciennes les formes qui touchent de plus près aux Buprestides, et plus récentes celles qui se rapprochent le plus des Elatérides.

Il faut bien remarquer que les formes les plus anciennes ne sont pas nécessairement les formes disparues: ce serait bien mal comprendre l'évolution que de croire que les espèces actuelles sont la conséquence immédiate et nécessaire de

1. *Monographie des Buprestides*, Chs Keremans, Bruxelles (44, rue Magistrat). En cours de publication. L'auteur n'a pu terminer cette œuvre à laquelle il avait consacré une grande partie de sa vie. Il est mort en 1917, à Bruxelles, pendant l'oppression de l'envahisseur allemand

toutes et de chacune de celles qui ont précédé ; c'est parce qu'ils ne veulent pas saisir cette vérité pourtant si simple, que les adversaires du transformisme sont toujours à soulever des objections qui n'ont pas leur raison d'être, ou à poser victorieusement des questions auxquelles il n'est pas possible de répondre, pour cette raison qu'elles sont absurdes. Il est évident que les innombrables espèces actuelles n'ont pas toutes suivi le même chemin évolutif, mais qu'elles proviennent de quelques types qui, eux-mêmes, ont eu pour auteurs des types plus rapprochés, apparentés entre eux.

Sans s'en douter, même quand ils se proclament les ennemis irréductibles du transformisme, tel Lacordaire, " le maître incontesté de la science coléoptérologique ", comme l'appelle à juste titre M. Chs Kerremans, les auteurs de notre classification actuelle n'ont fait rien autre chose que de travailler à la démonstration de l'évolution de la vie organique. Ce qui rend possible la classification des êtres, animaux ou plantes, c'est leur évolution. Et je ne puis pas plus concevoir la possibilité d'une classification sans évolution, qu'une lumière sans foyer lumineux.

Partant donc de l'hypothèse, très justifiée, me semble-t-il, que les Mélasides et les Buprestides sont apparentés par leurs ancêtres, il devient moins difficile d'édifier un essai de tableau phylogénique assez probable. Pour y arriver, faut-il encore, auparavant, étudier soigneusement la répartition des genres dans les diverses parties du monde. Règle générale, les genres les plus répandus peuvent être considérés comme les plus anciens, ceux qui ont précédé les cataclysmes géologiques et climatériques des âges disparus, cataclysmes qui ont changé la forme des continents et le mode d'existence des espèces. J'ai dit règle générale, car cette règle souffre nécessairement de nombreuses exceptions ; et chaque fois que, à cause de fortes variations climatériques, des espèces

se sont trouvées dans des conditions différentes, elles ont changé dans leur mode de vie, et, nécessairement, dans l'ensemble de leur organisme. Par un examen attentif des organes, et, surtout, par l'étude persévérante de la larve, on arrivera infailliblement à trouver les relations, non seulement entre les espèces d'un même genre, mais même entre des espèces de genres apparemment très éloignés les uns des autres. C'est ce qui explique d'ailleurs la ressemblance si frappante entre des espèces dont les familles n'ont entre elles aucun rapport. Qui sait même si, dans un avenir assez rapproché, ne changera-t-on pas du tout au tout le mode actuel de classification, pour en créer un autre assis plus solidement sur les données de l'évolution rationnelle et surtout expérimentale? Nous avons peut-être le tort de croire *a priori* que le temps est le principal facteur de la vie évolutive. La vie, aussi bien que la chaleur ou l'électricité, est une propriété de la matière : le jour n'est pas loin où l'on arrivera à expérimenter dans nos laboratoires sur l'énergie évolutive de la matière animée, que cette matière animée se nomme plante ou animal. Déjà des travaux admirables ont été entrepris en ce sens, et bien que ce ne soient encore que de simples ébauches, d'admirables ébauches, sans doute, ils nous donnent la conviction que, poussées plus loin, toujours avec la même persévérance, les recherches aboutiront à des résultats qui toucheront au merveilleux. Un grand penseur de la fin du siècle dernier, qui était plus versé en littérature qu'en science, a proclamé la faillite de la science ; il a calomnié la science : elle n'a pas failli à la tâche et elle n'a pas encore dit son dernier mot.

Arrivons-en maintenant à l'étude de la distribution des genres et des espèces à la surface du globe. Le tableau ci-dessous nous permettra de tout embrasser en un seul coup d'œil.

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DES GENRES DE LA
FAMILLE DES MELASIDES

GENRES	Canada	Etats-Unis et Canada	Mexique et Am. centrale	Amérique du Sud	Europe	Asie et Océanie	Afrique et Madagascar	Total des espèces
Melasis	1	2	1		1			5
Tharops	2	2		1	3			8
Potergus (1)						1*		1
Gastraulacus			1	1				2
Temnillus				1				1
Diomus				1				1
Lamprotichus				1				1
Euryastus						3		3
Arisus						6*		6
Idiotarsus				5				5
Stethon	1	1						2
Pœcilochrus		1		1		3		5
Eucnemis		1			1			2
Arganus			3	1	1	1		6
Thambus		1						1
Deltometopus	2	3		9				14
Diacerus			2					2
Dromæolus	4	11	4	21	1	17	3	61
Phanerochrus		1		1				2
Anabolus							1	1
Entomosatopus							1	1
Diaeretus				1				1
Bermillus				1		1		2
Phænocerus		1				1		2
Lacus				1				1
Cyrthostethus						1*		1
Ceratus						2*		2
Fornax	4	9	11	22		42	5	93
Cladus				2				2
Eucalosoma				2				2
Piestocera						1		1
Galbodema						1*		1
Euryanlacus				2				2
Hadocerus						1*		1
Dicladus						2		2
Tachycnemis				1				1
Dromæocnemis				1				1
Acedax				1				1
Plesiofornax			4	3				7
Microtrigonus				4				4
Eucalodemas						1*		1
Scython						7	1	8
Melanocoleus						1*		1

(1) L'astérisque à la suite du chiffre dans la colonne Asie-Océanie indique que ces espèces sont propres à la faune océanienne.

GENRES	Canada	États-Unis et Canada	Mexique et Am. centrale	Amérique du Sud	Europe	Asie et Océanie	Afrique et Madagascar	Total des espèces
Macraulacus				1				1
Balistica						1		1
Entomophthalmus	1	2	1	4		1*		9
Microrrhagus	5	9	2	14	8	28		66
Adelothyreus		3	4	2				9
Farsus			1	2	1	1		5
Arrhipis		1		1		1	1	4
Henecocerus						1		1
Rhagomicrus			2					2
Emathion			2	2	2			6
Nematodes	1	6	5	10	1			24
Trigonopleurus						1*		1
Compsoenemis						4		4
Hylolastes						2*		2
Hypocœlus	2	2			1	2		7
Anelastidius					1			1
Epiphaniis	1	1						2
Namolius				1				1
Schizophilus	1	1						2
Anelastes	1	1						3
Eudorus						1	1	3
Orodontes						1*		1
Lycaon						8*		8
Dyscolacerus						1*		1
Phyllocerus					2			2
Cephalodendron							6	6
Eumenes						2*		2
Phlegon		2		1				3
Oesocerus						1		1
Cryptostoma		1	1	2				4
Xylobius		1			2			3
Hylocharis	1	1			1			3
Otho					1			1
Sarpedon	1	1						2
Calyptocerus				2				2
Cafolus						1*		1
Semnodema						1*		1
Auctum						1*		1
Diapodius						2		2
Vitellius				3				3
Heterotaxis						2*		2
Mesogenus						3*		3
Agastocerus						1*		1
Dendrocharis		1		1		3		5
Galba						11		11
Soleniscus						3		3
Pterotarsus				15				15
Thylacosternus			5	16				21
Palæoxenus		1						1
Totaux	28	67	49	161	27	177	24	533

Un examen sommaire de ce tableau nous apprend que la famille des Mélasides compte actuellement 533 espèces connues, réparties en 92 genres. De ces 92 genres, seuls les genres *Eucnemis*, *Analastidius*, *Phyllocerus* et *Otho* sont propres à l'Europe; les genres *Bermillus*, *Piestocera*, *Dicladus*, *Balistica* et *Oesocerus* sont propres à la faune asiatique; les genres *Anabolus*, *Entomosatopus* et *Cephalodendron* ne se rencontrent qu'en Afrique; quatre genres seulement appartiennent exclusivement à la faune de l'Amérique du Nord: *Stethon*, *Schizophilus*, *Epiphanis* et *Palæoxenus*; l'Océanie a 21 genres qui lui sont propres, et l'Amérique du Sud en a 17.

Deux genres seulement, *Dromæolus* et *Microrrhagus*, sont communs à la faune des cinq parties du monde; et il est à noter que le genre *Fornax*, qui a de nombreux représentants dans toutes les autres régions, ne se rencontre pas en Europe.

Les genres *Xylobius* et *Hylocharis* ne se trouvent qu'en Europe et en Amérique septentrionale; le genre *Thambus*, qui compte cinq espèces en Amérique, est représenté par une espèce dans la faune européenne; les genres *Phanocerus* et *Hypocalus* ne se rencontrent qu'en Amérique du Nord et en Océanie, tandis que les genres *Pacilochrus* et *Eucalodemus* n'ont de représentants qu'en Amérique méridionale et en Océanie. Trois genres appartenant à la faune des deux Amériques se trouvent aussi dans la faune océanienne, ce sont: *Entomophthalmus*, *Nematodes* et *Dendrocharis*; le genre *Farsus* compte une espèce en Europe, une espèce en Océanie, une espèce en Amérique centrale et deux espèces en Amérique du Sud.

Les genres propres au continent américain et qui se rencontrent aussi bien dans l'une que dans l'autre Amérique sont: *Gastraulacus*, *Deltometopus*, *Adelothyrcus*, *Em-*

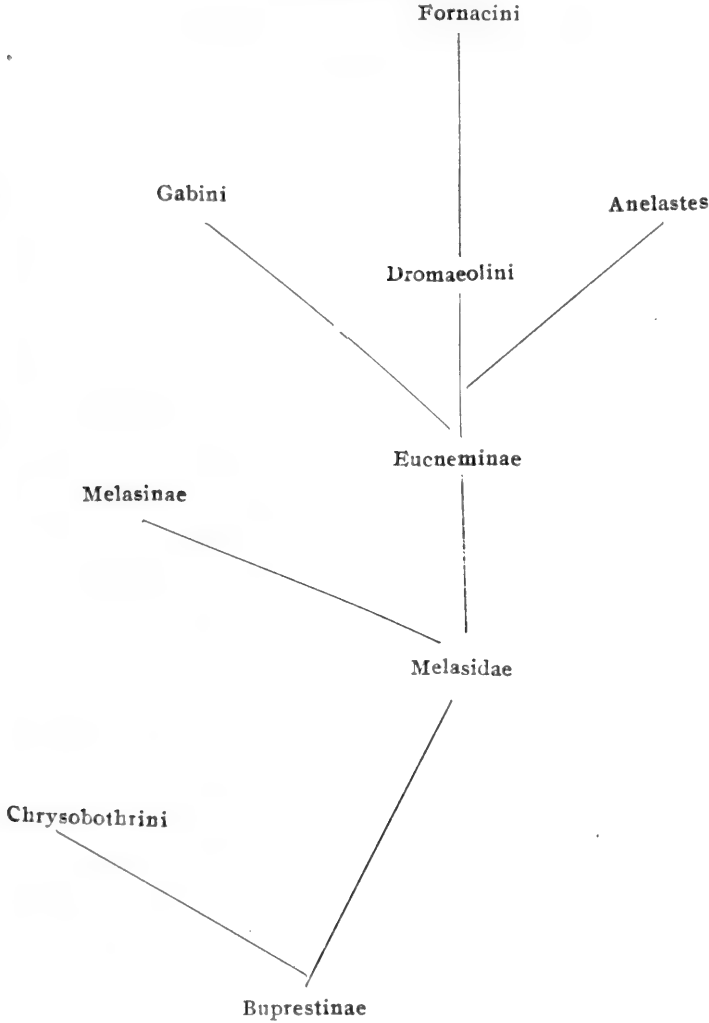
thion, *Phlegon*, *Cryptostoma* et *Thylacosternus*. Enfin, le genre *Microrrhagus*, qui a de nombreux représentants dans toutes les autres régions, n'a pas encore été trouvé en Afrique.

Me basant sur les généralités de cette distribution géographique, aussi bien que sur certaines ressemblances et dissemblances anatomiques ¹, spécialement dans la structure du sternum et des sillons antennaires, prenant pour admis que les Buprestides actuels et les Mélasides dérivent d'ancêtres communs, j'ai esquissé ce tableau phylogénique qui, bien qu'absolument hypothétique, pourra peut-être contribuer dans une faible mesure à l'édification d'un travail plus complet en la matière, que ne manquera pas de faire, dans l'avenir, un entomologiste plus habile, mieux documenté et plus éclairé.

(1) J'avoue que dans l'état actuel de nos connaissances anatomiques et embryologiques, il est quelque peu audacieux de se baser sur ces ressemblances et dissemblances pour établir la filiation des espèces. On risque d'aboutir à des résultats apparemment diamétralement opposés, selon qu'on envisage les espèces dans l'une ou l'autre de leurs phases larvaires, ou à l'état adulte, selon même que l'on prenne comme point de comparaison un organe spécial. Ainsi, un peu par curiosité, je reproduis à la p 28 deux tableaux phylogéniques ; le premier, qui a pour point de départ la comparaison des coléoptères dans leur anatomie larvaire, est pris dans le remarquable travail de M. Constant Houlbert : *Rapports naturels et Phylogénie des principales familles de Coléoptères* (Bulletin des Sciences Naturelles, Paris, IV, décembre 1893 à mai 1894) ; le second, basé sur la comparaison anatomique de l'organe génital mâle, est tiré d'une très longue, très patiente et très sérieuse étude par MM. D. Sharp et F. Muir, publiée dans la 3^{ème} partie des "Transactions of the Ent. Soc. of London," année 1912.

**Tableau phylogénique
de la Famille des Mélasides**

(Germain Beaulieu)

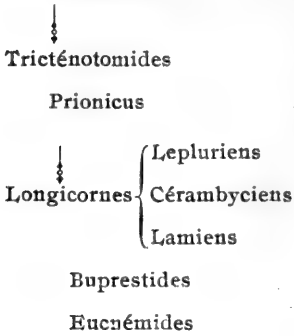


Tableaux phylogéniques des Coléoptères

(C. Houlbert)

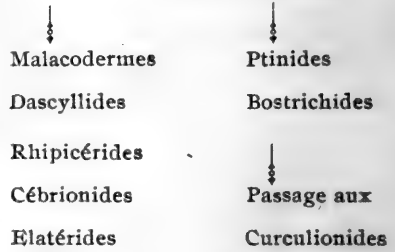
SÉRIE PRIONIENNE

ORDEMERIDES



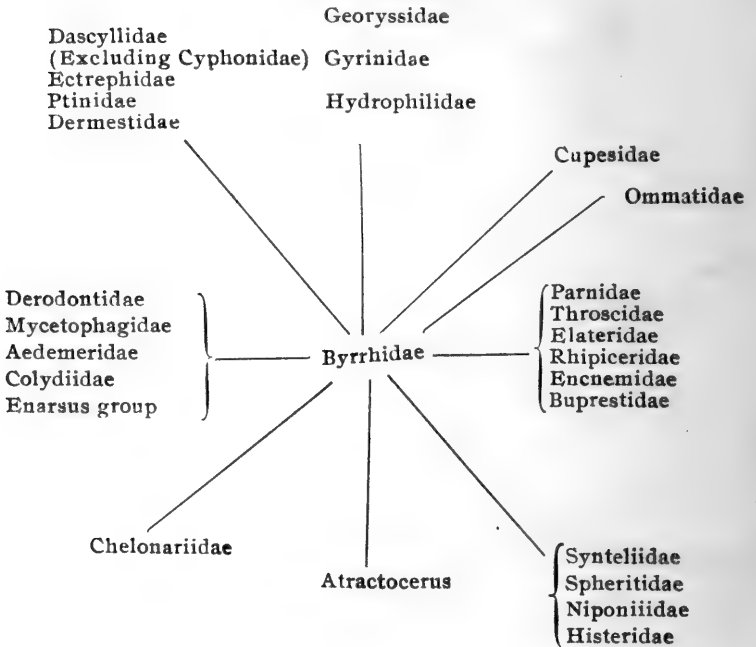
SÉRIE MALACODERMIQUE

LYMEXYLONIDES



Byrrhoïdea

(Sharp & Muir)



DEUXIÈME PARTIE

—

CLASSIFICATION

MELASIDÆ

Caractères généraux: Tête verticale; mâchoires à deux lobes, petits, l'externe quelquefois atrophié; palpes maxillaires de quatre articles, les latéraux de trois; languette membraneuse; paraglosses nuls; épistome grand, infléchi, souvent trapézoïde, rétréci à la base par les cavités antennaires; lobe nul ou indistinct; antennes de onze articles, subfiliformes, dentées ou pectinées, ou même flabellées, insérées assez loin des yeux sous un petit rebord du front.

Prothorax librement articulé, ne portant point exactement en dessous contre le mésothorax; prosternum presque toujours tronqué en avant et dépourvu de mentonnière, terminé par une saillie postérieure plus ou moins forte, pénétrant librement dans une cavité antérieure du mésosternum.

Abdomen offrant inférieurement cinq segments apparents distincts, le cinquième arrondi au sommet.

Elytres couvrant l'abdomen, quelquefois atténués chez la femelle; épipleures distincts, s'étendant jusqu'au sommet; écusson visible.

Hanches antérieures globuleuses, sans trochantins apparents, avec les cavités cotyloïdes largement ouvertes en arrière; hanches postérieures disposées en lames transverses, souvent largement sillonnées en arrière.

Pattes courtes, quelquefois contractiles: jambes grêles; tarses de cinq articles, simples ou lamellés; ongles simples, très rarement dentés.

Corps oblong ou subcylindrique.

Divisions: La famille des Melasidæ se divise naturellement en deux groupes bien tranchés, que l'on peut reconnaître comme suit:

Antennes modérément distantes; dernier article des palpes maxillaires aigu; carènes marginales du pronotum parallèles aux sutures prosternales:

Melasini.

Antennes subcontiguës: dernier article des palpes maxillaires grand, dilaté; carènes marginales du pronotum et sutures prosternales convergentes en avant.

Eucnemini.

MELASINI

Caractères généraux:—Les insectes de ce groupe sont facilement reconnaissables et peuvent être distingués de tous les autres de la même famille par leur tête plutôt grosse, ce qui fait que leurs yeux sont entièrement dégagés du thorax; d'autre part, au repos, leur bouche ne s'applique pas parfaitement sur le prosternum; ce dernier est tronqué en avant, ayant des sutures parallèles aux carènes marginales, et toujours simples; enfin, les lames des hanches postérieures sont brusquement et fortement dilatées en dehors.

Ce groupe, qui ne comprend encore que deux genres connus, n'est représenté dans notre faune que par *Tharops ruficornis* Say; il se pourrait cependant que des recherches plus attentives finissent par découvrir *Melasis rufipennis* Horn dans la Colombie-Anglaise, vu que cette espèce se rencontre

sur le littoral du Pacifique, depuis la Californie jusqu'aux frontières canadiennes.

Tableau des genres

Jambes et tarses robustes, larges, comprimés.

MELASIS.

Jambes plutôt grêles. Tarses longs, étroits, filiformes.

THAROPS.

Genre I.—MELASIS (Oliv.)

Caractères génériques: Corps étroit, allongé, plus ou moins cylindrique. Tête grande, peu convexe, très profondément enfoncée dans le prothorax; dernier article des palpes maxillaires ovulaire. Antennes à premier article assez long, un peu argué, deuxième petit. Pronotum moins long que large, subcylindrique, graduellement rétréci en arrière, avec ses angles postérieurs aigus et saillants; sutures prosternales simples, nullement excavées. Lames des hanches postérieures notablement dilatées en dedans, brusquement et fortement rétrécies en dehors. Pattes robustes, larges, comprimées, principalement chez les mâles; tarses fortement atténués vers le sommet, à premier article aussi long que les deux suivants réunis; crochets des tarses simples.

1. *Melasis rufipennis* Horn. — Allongé, subcylindrique, légèrement rétréci en arrière; noirâtre, les élytres et les antennes brunâtres ou rougeâtres, jambes et tarses légèrement plus pâles; pubescence fauve, à peine distincte. Antennes atteignant le milieu du thorax, le troisième article presque deux fois aussi long que la partie visible du second, le quatrième triangulaire, plus large que long, les articles 5-10 graduellement plus prolongés dans leur partie antérieure.

Yeux arrondis, peu convexes. Tête densément et assez fortement ponctuée. Thorax légèrement plus large que long, un peu rétréci en arrière, les côtés droits, légèrement sinués en avant des angles postérieurs, ceux-ci, aigus et légèrement divergents; disque modérément convexe, densément et fortement ponctué, ce qui le fait paraître rugueux, avec, en arrière, une petite ligne médiane lisse et sans ponctuation. Elytres graduellement rétrécis en arrière, profondément striés, les stries faites de grosses ponctuations, les intervalles convexes, densément ponctués. Dessous légèrement plus luisant que le dessus. Longueur, 9-11.15 mm.

Je ne crois pas que cette espèce ait encore été trouvée en territoire canadien, bien qu'il soit tout probable qu'elle s'y rencontre.

Genre II.—THAROPS Cast.

Caractères génériques: Corps allongé, subcylindrique, plus ou moins atténué postérieurement. Tête grande, convexe; épistome notablement rétréci à sa base, avec son bord antérieur légèrement arrondi au milieu, et ses côtés tranchants, se confondant avec les joues; mandibules robustes, mais assez courtes et peu fortement croisées au repos; dernier article des palpes maxillaires, ovalaire; antennes assez allongées, à premier article long, un peu courbé. Pronotum cylindrique, avec ses angles postérieurs plus ou moins courts, mais aigus et saillants; sutures prosternales simples, nullement excavées. Lames des hanches postérieures notablement dilatées en dedans en une lame subquadrangulaire, brusquement et fortement rétrécies en dehors. Pattes assez grêles, tarsi longs, étroits, filiformes, à premier article aussi long environ que tous les suivants réunis, le quatrième très petit, entier; crochets des tarsi simples.

Une seule espèce rencontrée dans notre faune :

2. *Tharops ruficornis* Say.—Subcylindrique, légèrement rétréci en arrière; noir de poix, élytres variables en couleur, ordinairement brun foncé avec une tache plus pâle dans la région de l'écusson, cette tache couvrant parfois tout le tiers antérieur des élytres; pubescence fine et courte, très dense et jaunâtre. Antennes ne dépassant pas les angles postérieurs du thorax, brunâtres, longuement flabellées chez le mâle, fortement dentées chez la femelle. Tête densément et fortement ponctuée. Thorax plus long que large, si l'on tient compte des angles postérieurs, subcylindrique, assez fortement impressionné transversalement de chaque côté, un peu au-dessus du milieu, ce qui le fait paraître quelque peu sinué sur les côtés, avec ses côtés parallèles et ses angles postérieurs aigus, plutôt courts et légèrement saillants, mais non carénés; disque couvert d'une ponctuation bien marquée et serrée, plus ou moins rugueuse vers les angles postérieurs, marqué dans son tiers postérieur d'une ligne enfoncée longitudinale médiane très fine, mais profonde à sa base, et s'atténuant en avant pour disparaître un peu avant, et parfois un peu après le milieu. Élytres striés, les intervalles légèrement convexes, modérément, densément, mais fortement ponctués. Pattes d'un roux ferrugineux, avec les cuisses plus foncées. Longueur 3.5-8 mm.

Assez commun dans les provinces de l'Est, particulièrement dans le Québec et l'Ontario. Je l'ai souvent trouvé, aux environs de Montréal, à la fin mai et en juin, sur la partie fraîchement coupée des troncs d'arbre abattus durant l'hiver et amoncelés en piles pour en faire du bois de chauffage. Je n'en ai pas vu de spécimen provenant des provinces de l'Ouest, si j'en excepte un seul, étiqueté "Victoria", probablement par erreur.

Horn dit que les mâles sont moins nombreux que les femelles ; j'ai fait la même constatation.

EUCNEMINI

Caractères généraux:—Forme allongée, étroite, le plus souvent cunéiforme, quelquefois subcylindrique ; carènes marginales du pronotum et sutures prosternales plus ou moins convergentes, ou même réunies vers le même point en avant ; lames des hanches postérieures rétrécies en dehors, très rarement subparallèles, mais alors le métasternum avec une ligne oblique partant de l'épaule, ou avec la carène marginale du pronotum dédoublée ; les antennes sont au repos reçues fréquemment dans des sillons creusés quelquefois sous les côtés du prothorax, quelquefois le long des sutures prosternales ; dans ce dernier cas, ces sillons sont moins apparents ; par exception, les ongles des tarsi portent une large dent chez *Farnex orchesides* Newm.

Ce groupe, de beaucoup le plus nombreux, comprend, dans la faune américaine, vingt-cinq genres, dont quatorze sont représentés dans notre faune ; on peut cependant compter comme douteux le genre *Hylochaeres*.

TABLEAU DES GENRES

a. Dessous du thorax muni de sillons pour recevoir les antennes au repos, ces sillons étant contigus, de chaque côté, à la marge latérale, et généralement bien définis dans toute leur étendue.

b. Sutures prosternales fortement arquées.

III. STETHON.

bb. Sutures prosternales plus ou moins obliques, mais toujours droites.

c. Sillons antennaires marginaux se continuant directement sur la tête, sans être rétrécis par le bord interne des yeux.

d. Sillons antennaires marginaux grands, généralement élargis en arrière.

IV. DELTOMETOPUS.

dd. Sillons antennaires marginaux étroits, nullement élargis en arrière.

V. DROMÆOLUS.

cc. Sillons antennaires marginaux plus ou moins fortement interrompus sur la tête, par le bord inférieur interne des yeux.

e. Antennes subfiliformes, nullement comprimées: quatrième article des tarses légèrement lamellé en dessous.

VI. FORNAX.

- ee. Antennes courtes, plus ou moins fortement comprimées; quatrième article des tarsi sans lamelles.

VII. PHÆNOCERUS.

aa. Thorax sans sillons antennaires marginaux.

- f. Thorax muni en dessous de sillons antennaires juxta-suturaires nettement limités dans le propectus; marge latérale du thorax formée de deux fines carènes: l'une partant des angles antérieurs infléchis, se dirige en arrière et limite le sillon juxta-sutural; l'autre, partant des angles postérieurs infléchis se dirige en avant.
- g. Deuxième article des antennes petit et subglobuleux, le troisième allongé, cylindrique.

VIII. MICRORRHAGUS.

- gg. Troisième article des antennes de la forme du second; ces deux articles moins longs, réunis, que le quatrième.

IX. ENTOMOPHTHALMUS.

- ff. Propectus sans sillons antennaires juxta-suturaires; marge latérale thoracique simple, ou même parfois presque nulle.
- h. Lames des hanches postérieures parallèles ou s'élargissant en dehors sur leur côté externe.
- i. Antennes minces, filiformes, à troisième article beaucoup plus long que le second.

X. HYLOCHARIS.

- ii. Antennes pectinées (mâle) ou fortement dentées en scie (femelle).

XI. SARPEDON.

- hh. Lames des hanches rétrécies en dehors sur leur côté externe.

j. Mandibules offrant extérieurement une **large** surface inégale ou rugueuse, faisant **saillie** en arrière.

k. Dernier arceau ventral de l'abdomen **pro-**longé au sommet en une pointe aiguë; **der-**nier segment dorsal caché en dessus.

XII. NEMATODES.

kk. Dernier arceau ventral de l'abdomen simple et arrondi en arrière.

XIII. HYPOCAELUS.

jj. Mandibules minces, n'offrant en dehors qu'une surface étroite, moins rugueuse et sans saillie postérieure.

l. Sutures prosternales droites; marge **laté-**rale thoracique distincte.

m. Bord antérieur de l'épistome **forte-**ment échancré de chaque côté.

XIV. SCHIZOPHILUS.

mm. Bord antérieur de l'épistome **régu-**lièrement arqué en avant; lames des hanches postérieures brusque-ment élargies en dedans; antennes avec les quatre derniers articles allongés.

XV. EPIPHANIS.

ll. Sutures prosternales sensiblement **ar-**quées; marge latérale thoracique presque nulle; lames des hanches postérieures brusquement élargies vers leur tiers in-terne; antennes avec les articles 4-10 subglobuleux.

XVI. ANELASTES.

Genre III. STETHON Lec.

Caractères génériques: Corps allongé, cylindrique, assez robuste, légèrement rétréci en arrière. Antennes à peine plus longues que la tête et le thorax. Tête légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax; épistome très large et très court, un peu rétréci à la base. Thorax plus large que long. Elytres parallèles, rétrécis à partir de leur tiers postérieur. Sutures prosternales fortement arquées en dehors. Sillons marginaux du propectus très profonds et fermés en arrière, se continuant directement et largement sur la tête. Lames des hanches postérieures larges et dilatées en dedans. Tarses filiformes, le premier article aussi long ou même plus long que les quatre autres; ongles simples.

Les sutures prosternales fortement arquées et la présence de sillons antennaires marginaux caractérisent tout spécialement ce genre, dont on ne connaît jusqu'ici que deux espèces.

3. *Stethon pectorosus* Lec.—Corps allongé, cylindrique, atténué seulement tout à fait en arrière, d'un brun rouge mat plus ou moins foncé, couvert en dessus de quelques petits poils dorés extrêmement courts et peu serrés. Tête à ponctuation très serrée et très rugueuse; antennes d'un brun rouge, légèrement aplaties, avec le premier article épais et robuste, aussi long que les trois suivants, les articles 4-10^e graduellement mais peu sensiblement plus petits. Thorax sensiblement plus large que long¹, droit sur les côtés en arrière, brusquement rétréci en avant, un peu au-dessus du

1. C'est évidemment par erreur que, dans sa monographie des *Eucneminae* (Trans. Amer. Ent. Soc., xiii, 1886, p. 13), le Dr Horn écrit "Thorax a little longer than wide".

milieu, les angles postérieurs à peine obliques, prolongés en arrière, à pointe mousse, convexe en dessus, très densément ponctué, rugueux. Elytres striés fortement, leurs intervalles convexes, densément et fortement ponctués, mais moins rugueux que le thorax. Cuisses, surtout les postérieures, distinctement plus pâles. Longueur 5-9 mm.

Horn donne comme distribution géographique de cette espèce, l'Ohio, l'Illinois et le Missouri. Les seuls individus que j'aie vus de notre faune ont été pris sous l'écorce d'un noyer mort, dans les bois des environs de Sainte-Anne de Bellevue, P. Q., par MM. Swaine et Chagnon, en juillet 1909.

Genre IV. DELTOMETOPUS Bonv.

Caractères génériques: Corps assez allongé, modérément convexe en dessus. Tête grande, convexe, assez profondément enfoncée dans le thorax; antennes assez allongées chez le mâle, plus courtes chez la femelle, à premier article légèrement arqué; épistome visiblement rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur très légèrement sinué dans son milieu; dernier article des palpes maxillaires comprimé, de forme subovale, mais obliquement tronqué au sommet. Thorax aussi long que large, ou à peine plus court, variable selon le sexe, les angles postérieurs plus ou moins prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Sutures prosternales simples, parfaitement fermées antérieurement contre l'angle du prosternum; sillon marginal du propectus limité en dehors par le bord externe tranchant du prothorax, presque aussi large que le triangle des propleures, légèrement mais sensiblement élargi en arrière, visiblement rugueux intérieurement dans son fond, non interrompu sur la tête par les yeux. Lames des hanches postérieures assez étroites, un peu anguleuses en dedans et dis-

tinctement rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle. Jambes grêles; premier article des tarses postérieurs aussi long que les trois suivants, le dernier article excavé, échancré en dessus au sommet et conséquemment prolongé en dessous.

Les différences ne sont pas très fortes entre ce genre et le suivant. Le Dr Horn, dans sa monographie, les indique comme suit: "In the latter (*Dromæolus*) the antennal grooves are narrow and not much than one-fourth the width of the base of the propleural triangle, while in *Deltometopus*, the grooves posteriorly are one-half the width of the triangle."

Tableau des espèces.

Antennes n'atteignant pas le milieu du corps, pectinées (mâle) ou dentées en scie (femelle); sillons antennaires plus larges postérieurement.

4. *amænicornis*.

Antennes dépassant le milieu du corps (mâle), ou atteignant la moitié du corps (fem.). filiformes dans les deux sexes; sillons antennaires très larges, nullement rétrécis en avant, apparemment plus larges au milieu.

5. *rufipes*.

4. *Deltometopus amænicornis* Say.—Corps allongé, médiocrement convexe en dessus, subparallèle dans presque toute la longueur des élytres (mâle), ou notablement et graduellement rétréci postérieurement (fem.), noir de poix, peu brillant, couvert en dessus d'une très fine et très courte pubescence jaunâtre peu apparente, plus visible et plus dense sur la base du thorax et des élytres. Tête à ponctuation assez forte et serrée, quelque peu rugueuse en arrière; épis-

tome rétréci à la base, notablement (mâle) ou seulement un peu (fem.) plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil. Antennes d'un brun obscur, avec les articles deux et trois ferrugineux (mâle) ou généralement entièrement ferrugineux (fem.), les articles 5-10 pectinés ou simplement dentés en scie selon le sexe. Thorax à peu près aussi long que large, chez le mâle, légèrement atténué en avant, les côtés presque droits, ou, chez la femelle, nullement atténué en avant, mais légèrement renflé dans son tiers antérieur et très visiblement sinué sur les côtés, couvert dans les deux sexes d'une ponctuation serrée et assez forte. Elytres fortement et graduellement rétrécis en arrière (mâle) ou très légèrement atténués dans leur moitié postérieure (fem.), marqués de stries assez profondes, surtout dans la région basilaire, les intervalles légèrement convexes, densément ponctués et subrugueux. Pattes ferrugineuses, les tarses plus clairs. Longueur, 3-5 mm.

Espèce assez commune que l'on prend au filet en fauchant dans les hautes herbes et les arbustes, au printemps. J'en ai vu des exemplaires du Nouveau-Brunswick, de Québec et de l'Ontario.

5. *Deltometopus rufipes* Melsh.—Cette espèce, attribuée à notre faune par le Dr Horn, ne m'est pas connue. La description en a été faite sur deux individus actuellement dans la collection du fameux entomologiste américain, sans autre indication de localité que le mot "Canada", qui indique sûrement une des provinces de l'Est. Je donne ici la description de l'auteur :

Form oblong, rather slender (male), stouter (fem.), brown or piceous, slightly shining, sparsely clothed with cinereous pubescence; antennae, paler brown, two-thirds the length of the body and slender (male), less than half the length of body and stouter (fem.), joint second shorter, but equal to

the fourth, third nearly as long as the next two, joints 5-10 slender, gradually longer, the eleventh one and a half times as long as the tenth: in the (female) joints 4-10 are nearly equal in length, very little longer than wide, the eleventh nearly as long as the two preceeding; head convex, coarsely and deeply punctuate, front rather deeply depressed above the base of the clypeus, the frontal carina broadly interrupted at middle; clypeus very coarsely punctuate, very narrow at base, less than half the distance to the eyes; thorax slightly broader than long, narrower in front, but less so in the female, sides posteriorly straight, in front arcuate, hind angles very little prolonged¹, not carinate; disc convex, moderately, coarsely and closely punctuate, a very slight median line (fem.) not evident in the (male); elytra gradually narrower at apical third, the disc vaguely substriate near the base, surface more finely and sparsely punctuate than the thorax; body beneath coarsely and closely punctuate; legs rufo-ferruginous. Length 3-5 (male)—55 (female) mm.

Le Dr Horn ajoute, après cette description: "Since my attention has been called to this species by the studies preliminary to this present essay, it has given me nearly as much trouble as my notes concerning it appear to have caused Bonvouloir. In comparing this species with *amanicornis* two very striking differences have been observed; first, in the form of the antennæ and, second, in the antennal grooves. The unusual length of the antennæ (male) has, however, a parallel in *fallax*, a Brazilian species, and may therefore be dismissed from further consideration. In all the species of *Deltometopus* the antennal groove is distinctly

1. Dans les coupes génériques du genre *Deltometopus*, Bonvouloir indique les angles postérieurs du thorax comme fortement prolongés en arrière. J'avoue que ceci ne peut servir sérieusement comme caractère générique.

wider behind. *In rufipes* the groove is fully as wide as the small propleural triangle and not wider behind but, if anything, widest opposite the middle of the propleural triangle. The width of the groove is such that the outer apical angle of the prosternum is cut off by it."

Genre V.—DROMÆOLUS Kies.

Caractères génériques : Corps oblong, plus ou moins allongé, subcylindrique, et en général médiocrement convexe en dessus. Tête médiocre, convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax; dernier article des palpes maxillaires comprimé, fortement sécuriforme; antennes médiocres, filiformes, quelquefois légèrement dentées, à premier article subcylindrique, allongé, légèrement arqué, aussi long ou même plus long que les deux suivants réunis. Sillons antennaires marginaux limités en dehors par le bord externe tranchant du pronotum, beaucoup plus étroit que le triangle des propleures, parallèle, terminé postérieurement par une fine ligne ou rebord très oblique faisant suite à son bord interne et ne le fermant pas en arrière. Lames des hanches postérieures assez étroites, plus ou moins anguleusement dilatées en dedans et rétrécies en dehors à partir du sommet de l'angle.

Il est facile de voir que les lignes de démarcation entre ce genre et le précédent ne sont pas très nombreuses, ni très étendues. On devra, dans chaque cas, faire un examen minutieux des sillons antennaires. Toutefois, il sera toujours facile de reconnaître *D. cylindricollis* Say, de *Deltometopus amanicornis* Say, espèces se ressemblant par le faciès, la couleur et la taille, mais se distinguant l'une de l'autre par les élytres, très distinctement striés chez celui-ci et vaguement, ou même nullement chez celui-là.

TABLEAU DES ESPÈCES

- a. Sillons antennaires thoraciques peu profonds, leur côté interne mal délimité.
 - b. Triangle des propleures au moins deux fois aussi long que large; dessus du corps luisant; pubescence à peine visible.

6. nitens.
 - bb. Triangle des propleures moins de deux fois aussi long que large; dessus du corps subopaque; élytres vêtus, dans son tiers antérieur, d'une pubescence longue et dense, de couleur plus pâle.

7. basalis.
- aa. Sillons antennaires thoraciques profonds, leur côté interne parfaitement délimité dans toute leur longueur.
 - c. Élytres visiblement striés.
 - d. Élytres faiblement striés, à ponctuation moins rugueuse; pubescence très courte mais distincte.

8. Harringtoni.
 - dd. Élytres à stries profondes, à ponctuation rugueuse, à pubescence nulle.

9. striatus.
 - cc. Élytres n'offrant qu'une strie parallèle à la suture, à ponctuation forte mais non rugueuse, à pubescence assez longue, surtout sur les côtés, mais non très dense.

10. cylindricollis.

6. *Dromæolus nitens* Horn.—Corps oblong, parallèle, se rétrécissant à partir du tiers postérieur, noir, peu luisant, avec pubescence extrêmement courte et à peine distincte. An-

tennes brunes, dépassant quelque peu les angles postérieurs du thorax, minces, à peine dentées en scie, le deuxième article aussi long que le quatrième, le troisième aussi long que les deux suivants, le onzième une fois et demie aussi long que le précédent; tête convexe, assez densément mais non rugueusement ponctuée. Thorax un peu plus long que large, ses côtés presque droits en arrière, arqués au tiers postérieur, surface médiocrement convexe, avec une dépression basale assez grande. Elytres substriés à la base et sur leurs côtés, leur surface plus finement et éparsément ponctuée que celle du thorax. Dessous du corps plus densément et fortement ponctué en avant; les sillons antennaires peu profonds, surtout en arrière, et très mal définis sur leur côté interne. Pattes noires, tarsi brunâtres. Longueur 10.5 mm.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette espèce; il appartient à la collection de la Ferme centrale d'expérimentation, et ne porte aucune étiquette. Il est probable cependant qu'il provient de la Colombie-Anglaise, car je l'ai trouvé dans un lot d'insectes appartenant sans aucun doute à la faune du Pacifique. Le fait que le Dr Horn assigne à *D. nitens* l'Oregon et le Washington comme habitat confirme cette probabilité.

7. *Dromæolus basalis* Lec.—Corps modérément allongé, légèrement atténué en arrière, noir subopaque, couvert d'une pubescence brune très courte, devenant blanchâtre et beaucoup plus dense sur le tiers basilaire des élytres. Antennes brun sombre, minces, filiformes, dépassant quelque peu les angles postérieures du thorax, le deuxième article aussi long que le quatrième, le troisième un peu plus long que les deux suivants réunis. Tête convexe, densément et très fortement ponctuée. Thorax aussi large que long, modérément convexe, portant à la base une dépression médiane assez profonde, subrugueux sur les côtés et très densément ponctué

sur la surface. Elytres très vaguement striés, plus finement ponctués que le thorax. Dessous du corps plus finement et moins densément ponctué que le dessus, les ponctuations plus fortes et plus rugueuses cependant sur le prosternum. Pattes brunes, les cuisses généralement plus sombres et les tarsi plus pâles. Longueur 6-8 mm.

Cette espèce est facilement reconnaissable à la pubescence blanchâtre de la base des élytres. Elle appartient à la faune du Pacifique: Columbia Valley, C. Brit. (J. M. Macoun).

8. *Dromæolus Harringtoni* Horn.—Corps allongé, sub-cunéiforme, noir, luisant, couvert d'une pubescence jaune cendré, courte et peu dense, généralement plus visible sur le thorax, la base et les côtés antérieurs des élytres. Antennes minces, un peu plus longues que le thorax, faiblement dentées en scie, le deuxième article aussi long que le quatrième, le troisième un peu moins long que les deux suivants. Tête densément ponctuée, portant sur le front une impression transverse très distincte. Thorax plus long que large, les côtés presque droits en arrière, mais légèrement convergents, quelque peu arqués en avant, modérément convexe, portant à sa base une forte impression médiane triangulaire, la surface assez densément et fortement ponctuée, la ponctuation légèrement plus forte sur les côtés. Elytres striés, les stries peu profondes, à peine distinctes en arrière, la ponctuation assez dense et fine. Dessous du corps ponctué à peu près comme le dessus du thorax, moins le prosternum dont la ponctuation est subrugueuse. Pattes noires, les tarsi quelquefois brunâtres. Longueur 5-6.5 mm.

“The elytral sculpture, écrit le Dr Horn, is about intermediate between *cylindricollis* and *striatus*, otherwise the sculpture of the surface resembles the former, but is finer. The median basal impression is smaller than either of those and the median line is not deeply impressed. The punctua-

tion of the abdomen is much finer and its pubescence denser, so that in certain lights, it obscures the punctuation. I have no doubt but that this species is mixed in most collections with *striatus* as a smother variety."

Cette espèce est propre à la faune de l'est du Canada, et particulièrement des provinces de Québec et d'Ontario, où elle est assez commune. J'en ai vu des spécimens de Sherbrooke, Montréal, Joliette, Rigaud, Ottawa et Trenton.

9. *Dromacolus striatus* Lec.—Corps modérément allongé, graduellement rétréci en arrière, noir, subopaque, couvert d'une pubescence gris fauve, courte et peu dense, quelquefois plus apparente sur le thorax et à la base des élytres. Antennes ne dépassant pas les angles postérieurs du thorax, filiformes, le deuxième article plus long que le quatrième, le troisième égal aux deux suivants réunis. Tête fortement et presque rugueusement ponctuée. Thorax distinctement plus long que large, les côtés parallèles ou très légèrement arqués, modérément convexe, avec une impression basillaire médiane assez forte; surface densément ponctuée, plus fortement sur les côtés. Élytres profondément striés, les intervalles profondément convexes, assez fortement et même rudement ponctués. Prosternum modérément mais non densément ponctué, le triangle des propleures deux fois aussi large que long, à la base, les sillons antennaires profonds, peu larges, mais fortement limités sur leur côté interne; métasternum avec punctuation éparsée et très grosse. Pattes noires ou noirâtres, les jambes et les tarsi généralement plus clairs. Longueur 5-8.5 mm.

Cette espèce est bien reconnaissable à ses élytres plus distinctement striés, ainsi qu'à sa forme plus robuste. Je n'en ai vu aucun exemplaire pris dans notre territoire et je doute fort qu'elle appartienne à notre faune, bien qu'elle ait été cataloguée par M. A. H. Kilman, comme ayant été prise à

Ridgeway, Ont. Il se pourrait qu'il y ait eu méprise. Le Dr Horn lui donne pour distribution géographique du New-York à la Floride, ajoutant: " But is more essentially a southern species. "

10. *Dromæolus cylindricollis* Say.—Corps assez allongé, convexe, cunéiforme, noir, brillant, couvert d'une pubescence jaune cendré, plus apparente sur le thorax et les côtés des élytres. Antennes filiformes, dépassant quelque peu les angles postérieurs du thorax, très légèrement dentées en scie, le deuxième article aussi long que le quatrième, le troisième quelque peu moins long que les deux suivants réunis, les articles 4-10 plus longs que larges et graduellement plus longs les uns que les autres. Tête densément ponctuée, portant entre les yeux, dans la région du front, une impression transverse plus ou moins distincte. Thorax plus long que large, les côtés presque droits en arrière, modérément convexe, avec une dépression triangulaire à la base assez forte, légèrement impressionné, couvert d'une ponctuation médiocre et assez serrée, principalement sur les côtés, où elle devient un peu rugueuse. Elytres légèrement et graduellement atténués en arrière, très légèrement ou même obsolètement striés, les intervalles à peine convexes, à ponctuation médiocre et assez serrée, point ou à peine rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, très légèrement et densément ponctué, un peu plus fortement sur le prosternum. Pattes passant du noirâtre au ferrugineux, les cuisses généralement un peu plus sombres et les tarses plus clairs. Longueur 5-8 mm.

Cette espèce est apparemment la plus commune dans notre faune; elle est propre à la faune de l'Atlantique et plus particulièrement habite les provinces de Québec et d'Ontario. Bien que je n'en aie vu aucun exemplaire à l'est de Québec, il n'y a pas de doute qu'elle habite aussi les provinces mari-

times. Le Dr Horn lui donne comme distribution géographique du Canada à la Géorgie.

Genre VI.—FORMAX Cast.

Caractères génériques : Corps oblong, subcylindrique, plus ou moins convexe en dessus. Tête médiocre, peu convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax; dernier article des palpes maxillaires subcomprimé et subsécuroforme; antennes plus ou moins allongées, généralement dentées en scie, à premier article assez épais, subcylindrique, légèrement arqué en dehors, de la longueur des deux ou trois suivants réunis, le deuxième variable en longueur, le troisième plus de deux fois plus long que le deuxième, quelquefois deux fois seulement. Thorax généralement atténué en avant avec les angles postérieurs presque toujours aigus; sutures prosternales distinctes, quelque peu divergentes, le triangle des propleures large, généralement aussi large que long à la base, les sillons antennaires profonds, bien limités de chaque côté, beaucoup plus étroits que le triangle des propleures, les côtés parallèles. Lames des hanches postérieures dilatées en dedans et très notablement rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre; tarses filiformes, le premier article des tarses postérieurs aussi long que les autres ensemble, le quatrième plus large et légèrement lamellé en dessous; ongles généralement épaissis à la base en forme de dent.

Ce genre, qui compte de très nombreuses espèces réparties dans presque tous les pays, a ceci de remarquable qu'il n'a pas de représentants en Europe. Dans notre faune, il est confiné aux régions qui bornent l'Atlantique, et je ne crois pas qu'il s'en éloigne plus loin que les frontières de l'Ontario. Il est apparenté de très près avec les *Dromæolus*, et les

caractères qui séparent ces deux genres semblent avoir bien peu de fixité.

Genre VI.—FORNAX Cast.

- a. Deuxième article des antennes aussi long, ou peu s'en faut, que le quatrième.
- b. Brunâtre plus ou moins pâle; nulle trace de carène entre les yeux.
 - 11. *badius*.
 - bb. Noir de poix; une carène transverse très distincte entre les yeux.
 - 12. *Hornii*.
- aa. Deuxième article des antennes distinctement plus court que le quatrième, surtout dans son côté externe.
- c. Brunâtre plus ou moins pâle; nulle trace de carène interoculaire; taille grande, dépassant 10 mm.
 - 13. *orchesides*.
 - cc. Noir de poix; une carène interoculaire très distincte; taille petite, ne dépassant pas 8 mm.
 - 14. *calceatus*.

11. *Fornax badius* Melsh.—Corps assez allongé, légèrement atténué en arrière, médiocrement convexe en dessus, d'un brun rougeâtre plus ou moins pâle, couvert d'une fine pubescence jeune, peu luisant. Tête à ponctuation assez serrée, et plus ou moins rugueuse. Front avec sa carène interoculaire largement interrompue au milieu sur la base de l'épistome, sans carène longitudinale bien distincte dans son milieu, ou tout au plus avec un léger vestige peu distinct. Antennes minces, subfiliformes, quatrième article distinctement plus petit que le cinquième et distinctement plus long

que large. Thorax un peu plus long que large, légèrement rétréci en avant, avec les côtés presque droits, légèrement sinués en avant, avec les angles postérieurs droits, couvert d'une ponctuation assez serrée et plus ou moins rugueuse, surtout sur les côtés. Elytres assez légèrement et presque graduellement atténués en arrière, distinctement striés, les intervalles finement et densément ponctués, presque plats, légèrement rugueux à la base. Dessous du corps plus finement ponctué que le dessus, la ponctuation un peu plus forte sur le prosternum; triangle des propleures avec son bord postérieur environ deux fois plus court que son bord externe; dernier segment abdominal subacuminé à l'extrémité. Pattes à peu près de la couleur du corps; ongles épaissis à la base, mais non dentés. Longueur 8-11 mm.

Dans sa monographie, Horn assigne à cette espèce la distribution géographique: " De la Pennsylvanie à l'Illinois et la Louisiane. " De son côté, Bonvouloir dit qu'elle se trouve en Géorgie, dans le Tennessee et à la Nouvelle-Orléans (Louisiane). Il semble donc douteux que cette espèce se trouve dans notre faune, bien que M. Harrington l'ait rangée parmi les espèces prises à Ottawa. Peut-être a-t-il confondu avec *F. calceatus* qui y est plutôt commun. Quoiqu'il en soit, je n'ai vu aucun exemplaire de ce *Fornax* capturé sur notre territoire.

12. *Fornax Hornii* Bonv.—Corps oblong, légèrement atténué en arrière dans son tiers postérieur, peu convexe en dessus, noir, couvert d'une fine pubescence jaunâtre peu serrée. Tête à ponctuation assez forte, mais non rugueuse; front avec une carène interoculaire entière, assez arquée en avant, avec aussi une trace obsolète de carène longitudinale; épistome, rétréci à la base, presque deux fois plus étroit que l'espèce compris entre lui et l'œil; antennes brunâtres, dépassant quelque peu les angles postérieurs du thorax, très

faiblement dentées en scie, le deuxième article aussi long que le quatrième, le troisième un peu plus long, les suivants graduellement plus longs. Thorax aussi long que large, à peu près droit sur les côtés à la base, légèrement renflé au-dessus du milieu, puis atténué en avant, avec ses angles postérieurs acuminés, offrant à la base une dépression longitudinale bien distincte, couvert d'une ponctuation assez forte et serrée, non rugueuse, ou à peine sur les côtés. Élytres atténués seulement dans leur tiers postérieur, distinctement striés, leurs intervalles peu convexes, assez fortement et densément, mais non rugueusement ponctués ; les stries sont parfois plus distinctes sur les côtés. Dessous du corps plus finement ponctués que le dessus ; sillon marginal antennaire non élargi en avant ; lames des hanches postérieures avec leur bord postérieur externe brusquement rétréci de dedans en dehors, le bord interne sinué en dedans. Pattes ferrugineuses ; ongles simples. Longueur 7-8 mm.

Bien que très rare, cette espèce se rencontre dans les provinces de Québec et d'Ontario. M. Harrington l'a prise à Ottawa, et j'en ai trouvé moi-même trois exemplaires à St-Hilaire et à Rigaud, P. Q.

13. *Fornax orchisides* Newm.—Corps oblong, un peu allongé, légèrement atténué en arrière, assez convexe en dessus, couvert d'une fine pubescence d'un gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte et serrée ; front plus ou moins déprimé dans son milieu, sans trace de carène longitudinale ; épistome large à la base, près de deux fois autant que l'espace compris entre lui et l'œil ; antennes ferrugineuses dépassant assez notablement les angles postérieurs du thorax, et légèrement dentées à partir du troisième article, s'amincissant quelque peu vers l'extrémité, le deuxième article petit, le troisième un peu plus court que les deux suivants réunis, le dixième à peine denté et le dernier allongé. Thorax aussi

large que long, légèrement comprimé sur les côtés, en arrière, au-dessus des angles postérieurs, légèrement atténué. arrondi ensuite et notablement rétréci en avant dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs acuminés, marqué au milieu de sa base d'un sillon longitudinal bien distinct, terminé un peu au-dessus du milieu et, de plus, de chaque côté de ce sillon, d'une petite fossette bien distincte, couvert d'une ponctuation assez forte, serrée, rugueuse seulement sur les côtés. Elytres légèrement atténués dans leur moitié postérieure, assez fortement striés, les intervalles convexes, couverts d'une ponctuation assez fine, serrée et légèrement rugueuse transversalement. Dessous du corps d'un brun noirâtre, à ponctuation plus fine que le dessus; triangle des propleures subopaque, la base subégale au côté interne; dernier segment abdominal obtus. Pattes ferrugineuses; ongles largement dentés à la base. Longueur 11-17 mm.

Cette espèce constitue la plus forte taille du genre et aussi de la famille, dans notre faune. Elle semble être en même temps notre espèce la plus commune. J'en ai vu des exemplaires pris un peu partout dans Québec et l'Ontario, notamment Rimouski, Lévis, Joliette, Montréal, St-Hilaire, Rigaud, Sherbrooke, Hull, Ottawa, Trenton, Hamilton, etc. Il est très probable aussi qu'elle se trouve dans les provinces maritimes.

14. *Fornax calceatus* Say.—Corps oblong, peu atténué en arrière, peu convexe supérieurement, d'un noir de poix ou même tout-à-fait noir, peu brillant, et couvert d'une fine pubescence jaunâtre. Tête convexe, à ponctuation forte, peu serrée, non rugueuse; front avec une carène interoculaire entière, à peine arquée en avant vers son milieu, sans trace de carène longitudinale médiane; épistome rétréci à la base, mais n'étant pas deux fois plus étroit que l'espace compris

entre lui et l'œil; antennes ferrugineuses ou brunâtres, filiformes, atteignant à peine la moitié des élytres en arrière, le troisième article presque égal au quatrième en longueur, le deuxième plus court que le quatrième. Thorax plus long que large, distinctement rétréci en avant, côtés droits en arrière, légèrement sinué à son tiers antérieur, convexe en dessus, portant à la base une dépression médiane peu prononcée, couvert d'une ponctuation forte, dense et subrugueuse; assez souvent aussi, il porte, de chaque côté, un peu en avant du milieu, une petite impression ponctiforme, en forme de fossette. Élytres striés, les stries généralement plus distinctes sur les côtés, les intervalles peu convexes, couverts d'une ponctuation un peu moins forte que le thorax et légèrement transverse. Dessous du corps à peu près de la couleur du dessus; sillons antennaires nullement élargis en avant; lames des hanches postérieures avec leur bord externe plus graduellement rétréci de dedans en dehors, le bord interne à peine sinué en dedans. Pattes ferrugineuses; ongles simples.

Cette espèce paraît être assez commune aux environs d'Ottawa M. J.-I. Beaulne, apiculteur à la Ferme expérimentale, en a pris au delà d'une trentaine d'individus, dans le seul printemps de 1913, à Hull et à Aylmer. De mon côté, j'en ai trouvé deux exemplaires à Rigaud en 1906. M. Petit l'a inclus dans la liste des espèces trouvées à Grimsby, Ont.

Genre VII.—PHÆNOCERUS Bonv.

Caractères génériques : Corps-oval-oblong, très légèrement déprimé en dessus. Tête légèrement convexe, profondément enfoncée dans le prothorax; antennes ne dépassant pas les angles postérieurs du thorax, épaissies, sub-comprimées et dilatées vers le sommet. Thorax moins long que large, assez fortement et graduellement atténué de la base

au sommet, les angles postérieurs prolongés en arrière, en pointe aiguë au sommet. Triangle des propleures assez large, son bord externe étant un peu plus long que le postérieur; sillons antennaires profonds, fortement limités sur leurs deux côtés et ouverts en arrière; lames des hanches postérieures s'élargissant graduellement en dedans. Pates médiocres; tarsi subfiliformes; ongles simples.

Une seule espèce américaine connue. Ne connaissant pas cette espèce, j'en donne ici la description originale:

15. *Phanocerus americanus* Horn.—Form oblong, slightly depressed, black, feebly shining, sparsely clothed with very short black pubescence; antennæ dark brown, scarcely reaching the hind angles of the thorax, gradually clavate, first joint short, second and third equal in length, but distinctly longer than wide, fourth and fifth equal, a little longer than the third, six to ten broader than long and gradually wider, eleventh narrower oval; head coarsely, densely punctured; thorax a little wider than long, sides gradually narrowing to the front and very slightly arcuate, disc convex, a vague depression at middle of base and shallow, broad depression near the lateral margin, surface densely and coarsely punctured; elytra parallel, narrower at apical third, surface striate, intervals flat, densely punctuate; prosternum coarsely but sparsely punctured, more shining, the triangle more densely and opaque; metasternum coarsely, sparsely punctuate; abdomen densely and much more finely. Length 7-5 mm.

"In form", ajoute le Dr Horn, "this species resembles a small *Fornax orchosides*, but is much more depressed."

La description ci-dessus avait été faite sur un seul exemplaire provenant de l'île de Vancouver.

Genre VIII.—MICRORRHAGUS Esch.

Caractères génériques : Corps allongé, plus ou moins convexe, subparallèle ou un peu subcylindrique. Tête médiocre, légèrement convexe, assez profondément enfoncée dans le prothorax; mandibules inégalement bifides, offrant extérieurement une surface déprimée et rugueuse assez large, droite ou arrondie en arrière; antennes dépassant notablement les angles postérieurs du prothorax, à premier article grand, subcylindrique, légèrement courbé en dehors, de la longueur des deux ou trois suivants réunis. Le deuxième article très petit, caché en partie par le premier. Thorax rarement plus long que large, généralement aussi large que long, souvent subquadrangulaire, les angles postérieurs prolongés en pointe aiguë, carène aux angles postérieurs et offrant une carène supplémentaire antérieure partant du bord antérieur et se dirigeant plus ou moins longuement en arrière. Propectus offrant de chaque côté un sillon juxta-sutural, en général assez profond, plus ou moins parallèle et toujours ouvert en avant, nettement limité, sur ses côtés par une carène interne assez forte, et, en dehors, par la carène marginale infléchie du thorax. Pattes de longueur médiocre; tarsi filiformes, à pénultième article excavé-échancré en dessus et par suite légèrement prolongé en dessous; ongles plus ou moins renflés à la base.

Ce genre compte, dans notre faune, cinq espèces, dont une très douteuse.

TABLEAU DES ESPÈCES

- a. Lames des hanches postérieures dilatées à leur base et plus ou moins fortement rétrécies en dehors.
- b. Carène supplémentaire antérieure du thorax s'étendant de la base, près des angles antérieurs, et attei-

gnant le milieu du thorax; pas de carène supplémentaire en arrière.

c. Antennes pectinées. 16. pectinatus (mâle).

cc. Antennes simplement dentées en scie.

16. pectinatus (femelle).

bb. Carène supplémentaire antérieure n'atteignant pas le milieu du thorax.

d. Carène supplémentaire postérieure très courte; marge externe des sillons antennaires interrompue en arrière; thorax sans impression médiane.

17. imperfectus.

dd. Carène supplémentaire postérieure atteignant ou même dépassant le milieu du thorax.

e. Thorax portant en avant de l'écusson une carène distincte, bien que très fine, les côtés parallèles ou légèrement élargis en avant.

18. triangularis.

ee. Thorax sans trace de carène en avant de l'écusson, mais avec une petite impression linéaire médiane sur sa moitié postérieure.

19. subsinuatus.

aa. Lames des hanches postérieures subparallèles, non dilatées à leur base; carène supplémentaire postérieure presque entière; élytres généralement rougeâtres à leur base.

20. humeralis.

16. *Microrrhagus pectinatus* Lec.—Corps allongé, subparallèle, très légèrement atténué en arrière, à peine convexe en dessus, noir, peu luisant, avec le bord antérieur du thorax quelquefois un peu rougeâtre, couvert d'une pubescence grise, courte, peu serrée et couchée. Tête à ponctuation assez grosse et dense, surtout en arrière, où elle est un

peu rugueuse; front marqué dans son milieu, en avant, d'un petit sillon longitudinal lisse, bien distinct, atteignant en arrière une petite carène longitudinale qui se prolonge sur le vertex; épistome fortement rétréci à la base, plus de deux fois plus étroit que l'espace compris entre lui et l'œil; antennes (mâle) atteignant les deux tiers postérieurs des élytres, notablement pectinées à partir du troisième article, d'un brun noirâtre, avec le second article et les prolongements de chaque article, d'un brun rougeâtre, (femelle) atteignant à peu près à la moitié du corps, fortement dentées en scie, et plutôt noirâtres. Thorax plus large que long, ses côtés parallèles, arrondis en avant, les angles aigus finement carénés, marqué, au milieu de sa base, d'un petit commencement de carène préscutellaire, avec, assez souvent, un petit point enfoncé de chaque côté de cette dernière; carène supplémentaire longue, atteignant le milieu du thorax. Élytres aussi larges que la base du thorax, vaguement striés, fortement ponctués, faiblement et graduellement rétrécis en arrière. Dessous du corps d'un noir presque mat; marge externe des sillons antennaires bien marquée dans toute son étendue. Pattes ferrugineuses, jambes et tarses généralement plus pâles. Longueur 4.5-5.

Sans être commune, cette espèce n'est pas rare, non plus. J'en ai pris en différents temps des exemplaires assez nombreux dans les environs de Montréal, puis à Saint-Hilaire, à Rigaud et à Ottawa.

17. *Microrrhagus imperfectus* Lec.—Corps assez allongé, légèrement subparallèle et convexe, variant du brun rougeâtre très foncé au noir de poix, peu luisant, couvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre peu serrée. Tête assez fortement ponctuée, mais non rugueuse; front légèrement déprimé dans son milieu, en avant, marqué en arrière d'une petite carène longitudinale très légère, parfois obsolète; antennes

atteignant à peine la moitié du corps, brun rougeâtre, le premier article plus foncé, le second plus petit que le quatrième. Thorax aussi long que large, droit sur les côtés en arrière, rétréci en avant, seulement dans son tiers antérieur, marqué, au milieu de sa base, d'une ligne longitudinale lisse, plus ou moins enfoncée, qui se prolonge presque jusqu'au bord antérieur, n'offrant point de dépression oblique de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, ceux-ci, vaguement carénés, la carène supplémentaire antérieure droite, s'étendant tout près jusqu'au tiers de la base, la carène postérieure très courte. Élytres rétrécis seulement à l'extrémité, légèrement renflés un peu au-dessous du milieu, vaguement striés, assez fortement et densément ponctués, un peu rugueux transversalement. Dessous du corps assez densément ponctué, de couleur quelquefois un peu plus claire que le dessus; lames des hanches postérieures rétrécies en dehors. Pattes brunes, les tarses plus pâles, quelquefois entièrement ferrugineuses. Longueur 5-5.5 mm.

Je ne connais pas cette espèce. La description que j'en donne ci-dessus est celle de Bonvouloir. Ce dernier lui assigne comme habitat le Tennessee et le Maryland, tandis que le Dr Horn lui donne comme distribution géographique le New-York, le Massachusetts et le Maryland. Le Dr Horn ajoute: "This species resembles the females of *pectinatus* and *subsiniatus*, but may be known from any of the species with narrowed hind coxal plates by the obliteration behind of the outer carina of the juxtatural sulcus."

M. Pettit a inscrit cette espèce dans la liste des coléoptères pris à Grimby, Ont. Il se peut qu'il y ait eu erreur de classification. Je ne puis cependant l'affirmer.

18. *Microrrhagus triangularis* Say.—Corps modérément allongé, très légèrement et graduellement atténué en arrière, d'un noir de poix, recouvert en dessus d'une pubescence

d'un gris jaunâtre, courte et médiocrement serrée. Tête assez fortement et densément ponctuée; front obscurément déprimé dans son milieu, en avant, sans trace de carène longitudinale ou simplement avec un rudiment en arrière sur le vertex; épistome à peine plus étroit à la base que l'espace compris entre l'œil et lui; antennes noires ou simplement ferrugineuses, faiblement dentées, atteignant au moins les deux tiers (mâle) ou seulement la moitié (femelle) du corps. Thorax à peu près aussi long que large, côtés droits et subparallèles, sinués dans la région des angles antérieurs, les angles postérieurs faiblement carénés, couvert d'une ponctuation de grosseur médiocre, assez serrée, et plus ou moins rugueuse; carène supplémentaire antérieure courte, oblique, la carène postérieure longue, atteignant le milieu du pronotum. Elytres indistinctement striés, n'offant que quelques traces plus ou moins distinctes de stries à la base, à ponctuation aussi notable que celle du thorax, plus ou moins fortement rugueuse. Dessous du corps à ponctuation forte et assez serrée; lames des hanches postérieures distinctement rétrécies en dehors. Pattes brunâtres, les tarses un peu plus clairs; le quatrième article des tarses plus large, et légèrement lamellé, en dessous. Longueur 3-4.5 mm.

Cette espèce n'est jamais commune; j'en ai vu des exemplaires pris à Montréal, à Rigaud, à Saint-Hilaire et à Ottawa. Deux individus dans la collection Bell (Ferme centrale d'Expérimentation) ne portent pas de localité.

19. *Microrrhagus subsinuatus* Lec.—Corps modérément allongé, plus (mâle) ou moins (femelle) rétréci en arrière, noirâtre ou même noir, peu luisant, revêtu d'une pubescence brune, courte et peu dense. Tête couverte d'une ponctuation forte et peu dense; front portant une légère dépression médiane; antennes noirâtres, faiblement dentées, près des trois-

quarts du corps en longueur chez le mâle, un peu plus courtes chez la femelle. Thorax plus large que long (mâle) ou à peine moins long que large (femelle), rétréci en avant, les côtés sinués au milieu (mâle) ou presque droits (femelle), les angles postérieurs carénés; modérément convexe, légèrement déprimé dans la région des angles postérieurs, une impression médiane très distincte s'étendant de la base jusque vers le centre; couvert d'une ponctuation peu forte et peu dense; carène supplémentaire antérieure à angle droit avec la marge, s'étendant à peu près d'un tiers vers la base, carène postérieure très longue, s'étendant de près des trois quarts vers le sommet. Élytres distinctement striés, couverts d'une ponctuation assez dense, forte et presque rugueuse. Dessous du corps fortement et densément ponctué; lames des hanches postérieures rétrécies en dehors. Pattes noirâtres, tarses rougeâtres, le quatrième article plus large et distinctement lamellé en dessous: crochets dilatés à leur base. Longueur 3-5 mm.

Cette espèce est assez commune; j'en ai pris plusieurs exemplaires à Montréal et les environs, de même qu'à Saint-Hilaire et à Rigaud. Cependant je ne l'ai vue dans aucune des collections qui m'ont été soumises. Bien qu'elle doive aussi se rencontrer dans l'Ontario, je n'en ai vu aucun individu de cette provenance. Le Dr Horn lui donne comme habitat: "Canada, Nova-Scotia, Ohio, D. C. and Virginia."

20. *Microrrhagus humeralis* Say. — Corps subcylindrique, assez robuste, légèrement rétréci en arrière, noir de poix, subopaque, avec les élytres marqués de rouge à leur base, revêtu d'une pubescence peu dense et extrêmement courte, de couleur jaunâtre. Tête fortement, densément et rugueusement ponctuée, avec un espace presque lisse au milieu; front légèrement impressionné; antennes rougeâtres, atteignant la moitié du corps (mâle), ou un peu plus

courtes (femelle), les articles 4-10 plus longs que larges et distinctement dentés en scie (mâle), ou presque aussi larges que longs et non dentés en scie (femelle). Thorax plus long que large, à côtés subparallèles, légèrement sinués près des angles antérieurs, les angles postérieurs courts, assez fortement carénés; surface assez convexe, densément, fortement et rugueusement ponctuée, portant une ligne médiane à peine distincte; la carène supplémentaire antérieure très courte, oblique, la carène supplémentaire postérieure longue, atteignant presque la marge apicale. Elytres vaguement striés, les intervalles généralement quelque peu convexes, densément et rugueusement ponctués. Dessous du corps brunâtre, à ponctuation dense; lames des hanches postérieures larges, subparallèles; dernier segment ventral obtusément prolongé. Pattes plus claires; quatrième article des tarsi étroit, non lamellé en dessous; les crochets très peu épaissis à leur base. Longueur 3-6 mm.

Bien que le Dr Horn donne comme habitat: "Widely distributed over the United States from Canada southward", je n'ai jamais rencontré cette espèce dans notre faune. Le seul spécimen que j'ai vu provenait du Massachusetts. M. Pettit mentionne cette espèce dans la liste des coléoptères pris à Grimsby, Ont. Il se peut qu'il y ait eu erreur.

Genre IX.—ENTOMOPHTHALMUS Bonv.

Caractères génériques: Corps plus ou moins allongé, subparallèle, ou légèrement rétréci en arrière, très peu convexe. Tête assez profondément enfoncée dans le prothorax. Mandibules très inégalement bifides, offrant extérieurement une surface un peu déprimée et assez large, droite en arrière et rugueuse. Antennes au moins de la longueur des deux tiers du corps, toujours filiformes, nullement dentées

intérieurement. Pronotum plus ou moins notablement moins long que large, nullement atténué en avant, avec ses côtés droits ou à peine sinués, ce qui le fait paraître subquadrangulaire. Propectus offrant de chaque côté un sillon juxtasutural assez profond et presque parallèle, ouvert en avant, nettement limité en dedans par une carène notable, et en dehors par la carène marginales infléchie du pronotum. Lames des hanches postérieures dilatées intérieurement et distinctement rétrécies en dehors. Pattes de longueur médiocre; tarsi filiformes, le pénultième article excavé-échancré en dessus, et par suite légèrement prolongé en dessous; ongles légèrement épaissis à la base.

Ce genre, très rapproché du précédent, s'en éloigne cependant tout à fait par la structure des antennes, dont les deuxième et troisième articles sont globuleux et n'égalent pas, réunis, la longueur du quatrième. En outre la forme du thorax, nullement rétréci en avant, un peu subquadrangulaire, avec ses angles postérieurs et son bord antérieur relevés en carène, donne à ces insectes un facies tout particulier.

Une seule espèce dans notre faune. Ne connaissant pas cette espèce, j'en donne ici la description telle que faite par le Dr Horn dans sa monographie¹.

21. *Entomophthalmus rufiolus* Lec.—Form moderately elongate, slightly narrower behind, ferruginous, moderately shining, sparsely clothed with very short fulvous pubescence; antennæ slender, feebly serrate, nearly as long as the entire body; head coarsely not densely punctuate, eyes feebly emarginate in front; clypeus at base a little wider than the space between it and the eye; prothorax a little wider

1. *Vide* Trans. Amer. Ent. Soc. (1886), XIII, p. 37.

than long, sides straight and parallel, scarcely at all rounded at the front angles, hind angles feebly carinate; disc moderately convex, obliquely depressed each side within the hind angles, a feeble ante-scutellar carina terminating in a feeble median depression extending two-third to apex; surface coarsely not densely punctured; anterior supplementary carina very short, the posterior extending three-fourths to apex; juxta-sutura sulcus deep, slightly wider posteriorly, the outer carina well developed and entire; elytra vaguely striate with coarse, moderately closely placed punctures substriately arranged, the intervals with finer punctures; body beneath rather coarsely and closely punctuate; prosternum narrow between the coxæ, prolonged and acute; metasternal episterna narrow; hind coxæ much dilated internally; fourth tarsal joint dilated and slightly lobed beneath, claws slightly dilated at base. Length, 4 mm.

A cette description le Dr Horn ajoute: " In its form, this species resembles *Microrrhagus triangularis*, but the colour is pale ferruginous. Occurs in Canada, Illinois and Tennessee, but seems very rare."

Un exemplaire dans la collection Horn porte l'étiquette Canada. De son côté M. Pettit l'a catalogué parmi les espèces prises à Grimsby, Ont.

Genre X.—HYLOCHARES Latr.

Caractères génériques: Corps allongé, subcylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière. Épistome peu rétréci à la base, légèrement infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur assez fortement trilobe. Antennes courtes, ne dépassant pas les angles postérieurs du thorax ¹, non den-

1. Ceci ne s'applique qu'aux espèces de notre faune. Dans aucune espèce, toutefois, les antennes ne dépassent en longueur la moitié du corps.

tées en scie, à troisième article moitié plus long que le second et plus long également que le suivant. Thorax généralement un peu plus large que long, légèrement atténué en avant, à angles postérieurs aigus. Propectus sans sillon le long de la carène marginale, pour recevoir les antennes. Sutures prosternales non excavées pour recevoir les antennes. Propleures assez larges à la base, fortement et graduellement atténuées en avant. Lames des hanches postérieures assez étroites, subparallèles, non sinuées sur leur bord postérieur. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses subcomprimés, nullement atténués à l'extrémité; les postérieurs à premier article aussi long que les deux suivants réunis; quatrième fortement excavé-échancré en dessus, et par suite prolongé en dessous.

22. *Hylochares nigricornis* Say.—Corps assez allongé, subcylindrique, légèrement atténué dans son tiers postérieur, noir, peu brillant, parfois avec la base ou le bord antérieur du prothorax, ainsi que l'écusson et la suture, marqués d'un rouge un peu sanguin. Tête à ponctuation forte, très serrée et rugueuse; épistome peu rétréci à la base, presque aussi large que l'espace compris entre lui et l'œil; front marqué en avant, dans son milieu, d'un sillon longitudinal assez profond, et un peu élargi en avant¹, se prolongeant en arrière sur le vertex; antennes ferrugineuses, peu épaisses, à articles quatrième à dixième à peu près aussi longs que larges, presque carrés, ce qui lui donne un aspect moniliforme, le dernier subovalaire. Thorax un peu moins long que large, à peu près droit sur les côtés dans sa moitié basillaire, puis assez notablement rétréci ensuite jusqu'au bord antérieur, couvert d'une ponctuation forte, très serrée

1. Chez certains individus ce sillon semble se bifurquer dans sa partie élargie.

et un peu rugueuse, marquée dans toute sa longueur d'un sillon médian profond et large, et, de plus, vers le milieu, de deux impressions transverses, assez grandes et profondes, offrant à la base, de chaque côté en dehors, une impression plus ou moins distincte. Élytres légèrement atténués tout près de leur sommet, profondément striés, les stries assez fortement ponctuées, les intervalles couverts d'une ponctuation moins forte, serrée et un peu rugueuse. Dessous du corps d'un noir de poix, avec généralement les propleures, les épipleures des élytres et le bord postérieur des segments abdominaux plus ou moins marqués de rouge un peu sanguin; prosternum couvert d'une ponctuation forte et très serrée, presque éparsée sur les propleures, mésosternum à ponctuation beaucoup plus fine, ainsi que l'abdomen; dernier segment abdominal légèrement prolongé au milieu et sinué de chaque côté. Pattes brunâtres, tarses plus clairs. Longueur, 8-9 mm.

D'après le Dr Horn, cette espèce se trouve dans l'Ohio. Je n'en ai vu aucun exemplaire pris dans notre faune. M. Pettit l'a incluse dans la liste des espèces prises à Grimsby, Ont., et dans les environs. Je ne saurais dire s'il y a eu erreur de classification ou non. Il se peut toutefois qu'elle se rencontre dans cette région de l'Ontario. Je ne sache pas cependant qu'elle ait été indiquée comme capturée nulle part ailleurs.

Genre XI.—SARPEDON Bonv.

Caractères génériques: Corps étroit, légèrement subcylindrique, subparallèle, à peine atténué tout à fait en arrière. Épistome légèrement rétréci à sa base, avec son bord antérieur un peu arqué en avant. Antennes dépassant quelque peu les angles postérieurs du thorax, articles trois à dix bipectinés (mâle) ou dentées en scie (femelle); à troisième

article triangulaire, un peu plus grand que le suivant et deux fois plus que le second. Thorax plus long que large, subparallèle sur les côtés, légèrement convexe supérieurement, avec ses angles postérieurs acuminés. Propectus sans trace de sillon antennaire le long de sa carène marginale; sutures prosternales non excavées pour loger les antennes. Épisternums métathoraciques sensiblement élargis en arrière. Lames des hanches postérieures étroites, subparallèles, sensiblement dilatées en dehors. Jambes à peine épaissies vers le sommet; tarses non atténués vers l'extrémité, les postérieurs à premier article à peu près de la longueur des trois suivants réunis, quatrième fortement excavé-échancré en dessus et par suite prolongé en dessous.

Comme le fait judicieusement remarquer le Dr Horn, ce genre est très voisin du genre *Hylochares* ; il s'en sépare toutefois par la forme de l'épistome et la structure des antennes.

Une seule espèce connue :

23. *Sarpedon scabrosus* Bonv.—Corps étroit, subparallèle, un peu cylindrique, à peine atténué tout à fait en arrière, noir, subopaque, avec le bord antérieur du thorax marginé de rougeâtre, les angles postérieurs parfois de même couleur, couvert d'une pubescence très courte et peu serrée, gris jaunâtre. Tête à ponctuation forte, très serrée et très rugueuse ; épistome légèrement rétréci à la base, à peine moins large que l'espace compris entre lui et l'œil ; front légèrement déprimé dans son milieu en avant, sans trace de carène longitudinale distincte ; antennes noires. Thorax à peine plus long que large, à côtés subparallèles non atténués en avant, avec ses angles postérieurs acuminés, à peine dirigés en dehors, couvert d'une ponctuation forte, très serrée et très rugueuse, marqué dans toute sa longueur.

d'un sillon médian assez profond, et de chaque côté en avant, un peu au-dessus du milieu, d'une impression transverse assez grande, offrant de plus à la base, de chaque côté du sillon longitudinal, une impression oblongue assez grande et assez enfoncée, obliquant très légèrement en dehors. Elytres subparallèles, à peine atténués tout à fait en arrière, assez fortement striés, les stries et les intervalles fortement, densément et très rugueusement ponctués, ces derniers assez convexes. Dessous du corps d'un noir de poix, avec la partie postérieure du dernier segment abdominal un peu rougeâtre ; ponctuation assez forte, serrée et rugueuse sur le prosternum, moins forte sur l'abdomen ; cependant un peu rugueuse sur les côtés. Pattes brunâtres, tarses plus clairs. Longueur, 5-7^{mm}.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire, pris à Rigaud. Harrington a inclus cette espèce dans la liste des coléoptères trouvés à Ottawa et dans les environs¹. D'autre part, M. Harvey dit l'avoir prise à Vancouver². Cette distribution géographique me surprend un peu, pour une espèce excessivement rare, et n'étant connue jusqu'ici qu'en deçà des montagnes Rocheuses. Le Dr Horn dit de cette espèce : "Occurs in Canada (Québec et Ontario), Tennessee, Nebraska, but is very rare."

Genre XII.—*Nematodes* Latr.

Caractères génériques.—Corps allongé, plus ou moins cylindrique, assez notablement atténué en arrière dans sa moitié postérieure. Tête médiocre, assez convexe et fortement enfoncée dans le prothorax ; épistome rétréci à la base, assez infléchi par rapport à la tête, avec son bord

1—Vide *Can. Ent.*, 1884, p. 70.

2—Vide *Int. Soc. of Ontario Report*, 1908, p. 108.

antérieur un peu arqué au milieu, en avant ; mandibules assez fortes et rugueusement ponctuées ; antennes de longueur variable et variables aussi dans la forme de leurs articles. Thorax généralement un peu plus long que large, droit ou légèrement sinué sur les côtés dans ses deux tiers basilaires, et plus ou moins atténué-arrondi de chaque côté en avant. Sutures prosternales bien distinctes dans toute leur étendue ; épisternums métathoraciques parallèles ; lames des hanches postérieures placées très obliquement en dehors, plus ou moins notablement dilatées dans leur tiers interne, notablement mais graduellement rétrécies en dehors. Abdomen à dernier segment plus ou moins prolongé en pointe en arrière, mais avec son dernier segment dorsal nullement visible en dessus. Jambes à peine élargies vers le sommet ; tarses filiformes, à pénultième article notablement excavé-échancré en dessus, prolongé en dessous.

TABLEAU DES ESPÈCES

Articles 4, 5 et 6 des antennes distinctement plus longs que larges, et très peu plus courts que les suivants.

24. *atropos*.

Articles 4, 5 et 6 petits, aussi larges que longs, 7 à II égaux, visiblement plus longs que les précédents.

25. *penetrans*.

24. *Nematodes atropos* Say.—Corps allongé, sub-cylindrique, assez rétréci en arrière dans sa moitié postérieure, peu luisant, d'un brun rougeâtre plus ou moins obscur, parfois noirâtre, recouvert d'une pubescence grisâtre, courte et peu serrée. Tête à ponctuation très forte, très serrée et rugueuse, front vaguement impressionné en son milieu ; épistome presque aussi large à la base que l'espace compris

entre lui et l'œil ; antennes un peu plus courtes que la moitié du corps, brunâtres, à deuxième article plus long que le quatrième, le troisième subégal aux deux suivants, les articles quatre à onze graduellement plus longs, tous plus longs que larges. Thorax distinctement plus long que large, un peu sinué sur les côtés, légèrement atténué dans son tiers antérieur, avec ses angles postérieurs subacuminés, couvert d'une ponctuation forte, très serrée et rugueuse, marqué au milieu de sa base d'une ligne longitudinale enfoncée atteignant le milieu ou même le dépassant, avec, de chaque côté en avant du milieu, une fossette en général assez profonde et généralement très distincte. Élytres atténués en arrière, dans leur moitié postérieure, assez fortement striés, les intervalles à ponctuation forte, serrée et transversalement rugueuse, moins rugueuse toutefois que sur le thorax. Dessous du corps généralement un peu plus clair, plus luisant, le triangle des propleures à ponctuation très dense ; métasternum fortement ponctué ; abdomen à ponctuation plus dense sur les côtés. Pattes brun-rougeâtre, les tarsi plus clairs. Longueur, 6-9^{mm}.

Le Dr Horn donne comme distribution géographique de cette espèce, du Canada à la Louisiane. Je n'ai vu aucun représentant de ce *Nematodes* pris dans notre faune. Il y est dans tous les cas très rare. Les collections de la Division entomologique du Canada en contiennent trois exemplaires étiquetés "U. S. A."

25. *Nematodes penetrans* Lec.—Corps étroit, allongé, très légèrement atténué dans sa moitié postérieure, passant du brun rougeâtre foncé au noirâtre, recouvert en dessus d'une pubescence uniforme d'un gris jaunâtre, peu serrée. Tête fortement et rugueusement ponctué ; front légèrement déprimé dans son milieu, en avant, marqué d'une ligne lon-

gitudinale médiane lisse distincte, qui s'étend en arrière sur le vertex ; antennes n'atteignant pas la moitié du corps, ferrugineuses, le deuxième article plus long que le quatrième, le troisième au moins aussi long que les deux suivants réunis, qui sont moins longs que larges, le sixième d'un tiers plus long que le précédent et plus large ; les suivants beaucoup plus grands, mais moins longs que larges, le dernier visiblement plus long que le précédent. Pronotum plus long que large, droit sur les côtés, à ponctuation médiocre assez serrée, marqué au milieu de sa base d'une ligne enfoncée longitudinale, offrant en outre de chaque côté au-dessus du milieu une petite fossette transverse assez marquée et quelquefois une seconde petite fossette plus légère placée au-dessus de cette dernière. Elytres à peine rétrécies dans leur moitié postérieure, brusquement terminés à leur extrémité, presque tronqués, distinctement striés, les intervalles à ponctuation légère assez serrée, et légèrement rugueux transversalement. Dessous du corps d'un brun rougeâtre. Propleures sans traces de carène. Saillie prosternale assez profonde et subgraduellement rétrécie en arrière. Lames des hanches postérieures anguleusement dilatées en dedans, où elles sont un peu obliques, puis fortement rétrécies en dehors. Pattes ferrugineuses. Tarses postérieurs à premier article aussi long que les suivants réunis. Longueur, 5-6^{mm}.

Les collections de la Division Entomologique du Canada contiennent un seul exemplaire de cette espèce portant comme étiquette : "Bell Collection". Horn donne comme distribution géographique, du Canada—c'est-à-dire des provinces d'Ontario et de Québec—à la Georgie.

GENRE XIII.—*Hypocælus* Esch.

Caractères génériques.—Corps oblong, légèrement atténué en arrière. Tête assez profondément enfoncée dans le prothorax. Epistome avec son bord antérieur légèrement arqué en avant. Antennes filiformes, non dentées. Pronotum à peu près aussi long que large. Sutures prosternales bien distinctes dans toute leur étendue. Lames des hanches postérieures dilatées en dedans, avec un angle plus ou moins marqué, puis assez notablement rétrécies en dehors. Elytres nullement dentés à l'extrémité. Abdomen à dernier segment ventral simple et arrondi en arrière, et avec le dernier arceau dorsal obtus et nullement saillant. Jambes très légèrement épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, à pénultième article coupé obliquement au sommet et pas plus échancré que les articles précédents.

Ce genre se reconnaît immédiatement par ses élytres dentés, à son dernier arceau dorsal obtus et nullement saillant, et surtout par le quatrième article des tarses, qui est simple.

Notre faune contient les deux espèces suivantes :

TABLEAU DES ESPÈCES

Dernier article des antennes à peine plus long que le précédent ; front avec une carène transverse distincte ; clypeus concave. 26. *frontosus*.

Dernier article des antennes plus long que le précédent (femelle), ou même aussi long que les deux précédents (mâle) ; front portant une très fine carène longitudinale ; clypeus à peine déprimé. 27. *terminalis*.

26. *Hypocælus frontosus* Say.—De forme oblongue, légèrement arquée en arrière ; de couleur noir brûnâtre, presque opaque. Antennes ferrugineuses, n'atteignant pas la moitié du corps, filiformes, à deuxième article plus court que le quatrième, le troisième un peu plus long, les articles 4-10 très graduellement plus longs et légèrement plus larges, le onzième article ovale, aigu au sommet, un peu plus long que le dixième. Tête densément et assez rugueusement ponctuée ; le front portant une petite carène transverse légèrement recourbée. Thorax un peu plus large que long, légèrement rétréci en avant, à côtés droits et convergeant légèrement en arrière, légèrement arqué à son tiers postérieur, avec les angles postérieurs aigus ; disque convexe, à ligne médiane distincte dans toute sa longueur, portant de chaque côté en avant de la base une légère dépression ; surface à ponctuation très dense et presque rugueuse. Élytres à stries distinctes, à intervalles plats, avec ponctuation dense et presque rugueuse. Prosternum peu brillant, très densément ponctué, les propleures plus brillants et à ponctuation moins dense. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses plus ou moins rembrunies, et quelquefois presque noires. Longueur 4-5.5 mm.

Je ne connais pas cette espèce. Horn nous donne comme distribution géographique le Canada—Ontario et Québec—, la Pensylvanie et le Missouri.

27. *Hypocælus terminalis* Lec.—Antennes atteignant à peu près le milieu du corps, le premier article assez notable et atteignant le bord postérieur des yeux, le second mince, le troisième environ un tiers plus long que le quatrième, les articles 4-10 augmentant graduellement de longueur et de grosseur, le onzième plus long que les deux précédents

réunis, parallèle sur les côtés et obtusément arrondi au bout. La partie infléchie du prothorax est largement mais distinctement concave, pour recevoir la base des antennes au milieu de l'espace compris entre la suture prosternale et les bords latéraux. Les hanches postérieures sont graduellement, mais fortement dilatées intérieurement et largement tronquées postérieurement. Le thorax est un peu plus long que large, se rétrécissant graduellement en avant, à disque modérément convexe, avec ponctuation dense et presque rugueuse. Elytres striés, les intervalles très légèrement convexes, densément et rugueusement ponctués. Premier article des tarses médians et postérieurs aussi longs que tous les autres réunis. Longueur 4 mm.

Cette espèce se reconnaît immédiatement à la longueur du dernier article des antennes.

Horn nous donne comme distribution géographique le Canada ; De Bonvouloir dans sa monographie l'indique comme étant d'Ottawa ; "Ottawa (Canada) ; M. Billings".

GENRE XIV.—*Schizophilus* Bonv.

Caractères génériques.—Corps allongé, assez atténué en arrière. Tête médiocre, convexe, assez enfoncée dans le prothorax, mais proéminente en avant. Épistome très fortement excavé longitudinalement, de chaque côté en avant, et très fortement échancré à son bord antérieur, ce qui le rend bilobé. Antennes n'atteignant pas la moitié du corps, à articles 5 et 6 plus longs que larges, subégaux, les suivants graduellement un peu plus grands, à peine dentés en dedans, le dernier oblong, allongé, sensiblement plus long que le précédent. Pronotum aussi long que large. Ecusson

très légèrement arrondi en arrière. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement, fortement dilatées dans leur moitié interne, avec leur bord postérieurs interne assez oblique en dehors. Pattes de longueur médiocre. Jambes à peine épaissies vers le sommet. Tarses filiformes, comprimés, à pénultième article pas plus excavé-échancré en dessous que les articles précédents.

La forme remarquable de son épistome et la structure de ses antennes font que ce genre est facile à distinguer du précédent.

Une seule espèce dans notre faune :

28. *Schizophilus subrufus* Rand.—Corps allongé, assez atténué en arrière, passablement aplati ; de couleur brun rougeâtre ou ferrugineux, légèrement brillante ; recouvert d'une pubescence jaune assez serrée et un peu villeuse. Tête fortement penchée, mais non rugueuse ; épistome passablement rétréci à la base, près de deux fois plus étroit que l'espace compris entre l'œil et lui ; front nullement déprimé dans son milieu en avant, mais assez proéminent, sans trace de carène sur le vertex, en arrière. Antennes dépassant un peu les angles postérieurs du thorax. Pronotum aussi long que large, très légèrement et graduellement atténué de la base au sommet, avec ses côtés nullement sinués et ses angles postérieurs assez fortement prolongés en arrière, couvert d'une ponctuation forte et serrée, et offrant au milieu de la base un petit enfoncement linéaire longitudinal n'atteignant pas le milieu en avant. Élytres striés légèrement, à intervalles plats et à ponctuation assez forte dans les intervalles. Abdomen finement et densément ponctué. Pattes d'un ferrugineux clair, les tarses encore plus pâles, les postérieurs à premier article égalant en longueur les trois suivants. Longueur 8mm. (Bonvouloir.)

Je ne connais pas cette espèce. Horn dit simplement : "This is rather an inconspicuous species, resembling, at first sight, some of the paler varieties of *Dolopius lateralis*. It seems to be extremely rare. I have seen but two specimens."

GENRE XV.—*Epiphamis* Esch.

Caractères génériques.—Corps assez allongé et assez rétréci en arrière. Tête médiocre, convexe, assez enfoncée dans le prothorax ; épistome légèrement rétréci à la base, avec son bord antérieur un peu arqué, nullement excavé de chaque côté. Antennes à peu près de la longueur de la moitié du corps, sensiblement épaissies vers le sommet, à article quatrième et septième assez petits, subégaux, ou plus longs que larges, les articles huit à onze subégaux, au moins deux fois plus longs que les précédents, le dernier subégal aux précédents. Pronotum sensiblement moins long que large. Lames des hanches postérieures placées assez obliquement, dilatées dans leur moitié interne en une surface un peu subquadrangulaire, assez brusquement coupées en dehors, où les lames se trouvent réduites à un rebord assez étroit et parallèle. Jambes à peine épaissies vers le sommet ; tarsi filiformes, comprimés, à pénultième article coupé obliquement en dessus, mais pas plus excavé-échancré que les précédents (Bonvouloir.)

Ce genre se distingue surtout par la structure de ses antennes qui, au lieu d'avoir des articles augmentant graduellement de longueur à partir du quatrième, offrent cette particularité que les articles 4-7 sont très petits, presque égaux entre eux, tandis que les articles 8-11 sont plus de deux fois plus longs.

Une seule espèce connue :

29. *Epiphanis cornutus*, Esch.—Corps légèrement atténué dans son tiers postérieur, d'un noir de poix, avec les élytres d'un brun noirâtre plus ou moins obscur et quelquefois brun rougeâtre, recouvert d'une pubescence jaunâtre assez serrée. Antennes ferrugineuses, un peu plus longues que la moitié du corps, (mâle) ou n'atteignant pas tout à fait la moitié du corps (femelle). Pronotum moins long que large, droit sur les côtés en arrière, subgraduellement rétréci dans ses deux tiers basillaires, puis plus fortement atténué en avant, avec ses angles postérieurs acuminiés, nullement dirigés en dehors, à ponctuation forte, serrée et rugueuse, et offrant au milieu de sa base une ligne longitudinale lisse qui atteint presque le bord antérieur. Elytres striés, les intervalles légèrement convexes, à ponctuation fixe, serrée, mais non rugueuse. Dessous du corps plus brillant que le dessus, à ponctuation serrée et fine. Pattes ferrugineuses, ainsi que les tarsi, dont le premier article est un peu moins long que tous les suivants réunis. Longueur 4-6mm.

On donne comme distribution géographique de cette espèce l'Alaska, le Canada (Ontario et Québec), le New-York et la Pennsylvanie. Les collections de la Division Entomologique en comptent deux exemplaires provenant des collections de Keen, étiquetés Duncan, B. C. et Q. C. I.

XVI ANELASTES, Kirby

Caractères génériques.—Corps allongé et peu atténué en arrière. Tête médiocre, assez enfoncée dans le prothorax ; épistome légèrement rétréci à la base, infléchi par rapport à la tête, avec son bord antérieur légèrement arqué en avant. Antennes dépassent à peine les angles postérieurs du prothorax. Pronotum moins long que large ; écusson en

triangle allongé, obtus au bout. Sutures prosternales sensiblement arquées en dehors. Bord antérieur du propectus fortement relevé en carène au milieu, un peu arquée, nullement sinué de chaque côté. Lames des hanches postérieures dilatées dans leur moitié interne en une surface transverse, brusquement coupée en dehors, où les lames se trouvent réduites en un rebord étroit et parallèle. Tarses filiformes, comprimés, les antérieurs un peu épaissis à la base.

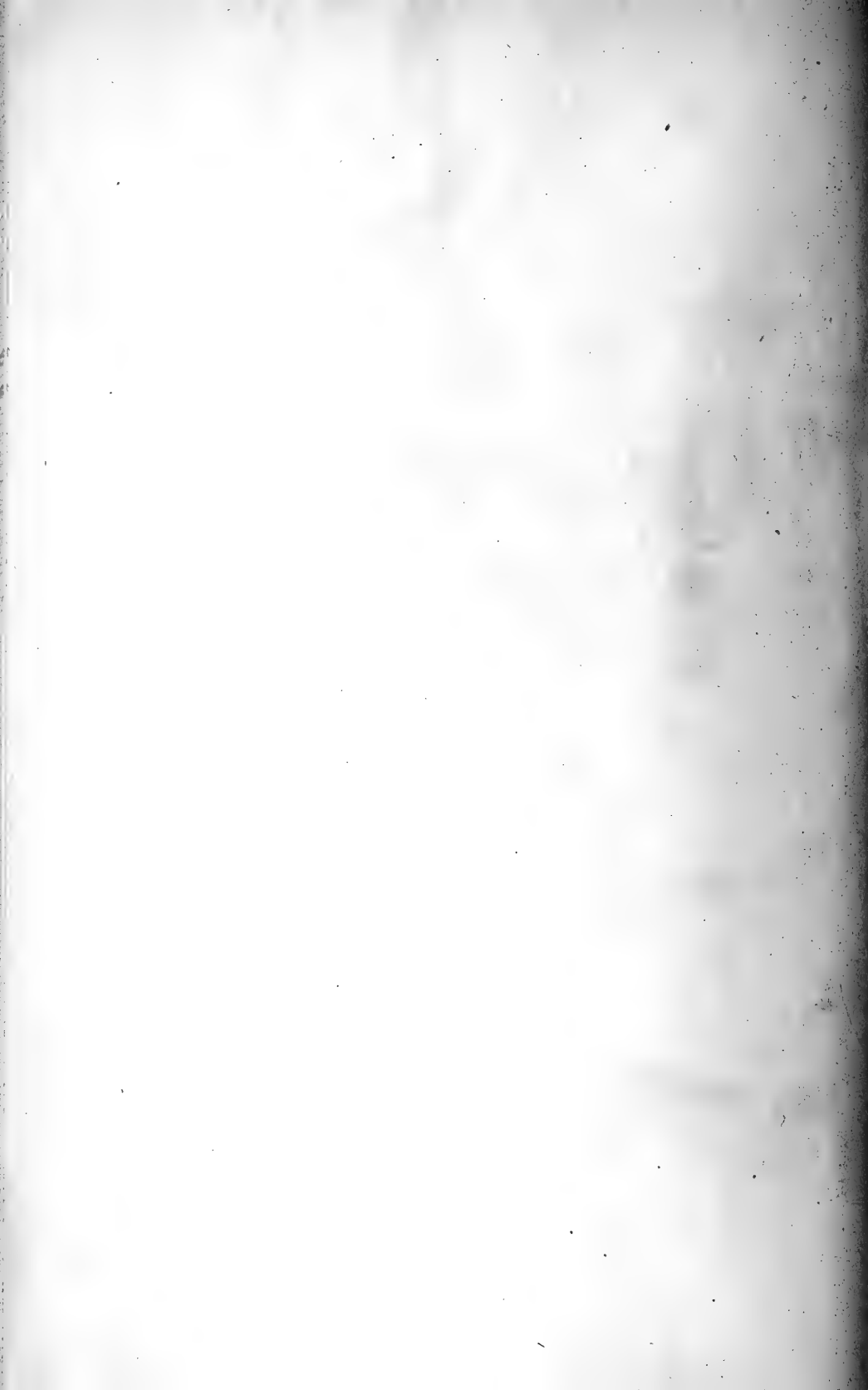
Une seule espèce dans notre faune :

3. *Anclastes Druryi* Kerby.—De couleur variable passant du rouge ferrugineux au brun foncé, opaque ou très faiblement luisant, couvert d'une pubescence brune à peine perceptible. Tête finement mais non densément granuleuse, avec une fine impression linéaire sur le front. Pronotum plus large que long, légèrement rétréci en avant, ses côtés arqués, les angles postérieurs divergents, non carénés. Disque convexe avec au milieu une impression linéaire plus distincte en arrière, à granulation fine mais peu serrée. Elytres à stries ponctuées, profondes, les intervalles convexes, à ponctuation serrée, devenant granuleuse vers la base. Dessous du corps à ponctuation fine et serrée. Jambes postérieures (mâles) garnies à leur sommet, en dedans, d'une rangée de poils jaunâtres assez longs ; premier article des tarses postérieurs pubescent en dessous.

Cette espèce est bien reconnaissable de toutes les autres et possède un facies tout à fait caractéristique. Elle est relativement commune à l'ouest des montagnes Rocheuses où on la trouve depuis l'Alaska jusqu'au Nouveau Mexique ; elle se rencontre aussi à l'est des montagnes Rocheuses, mais moins fréquemment. J'en ai vu des exemplaires de l'Alberta ainsi que de l'Ontario. Il ne serait pas éton-

nant qu'on la rencontrerait aussi dans la province de Québec.

A. Druryi varie excessivement par la taille, par la couleur et même par la forme de son thorax, bien qu'elle conserve toujours son facies caractéristique. Il n'y a pas de doute que la forme *latreillei* Lec. ne constitue qu'une simple variété à corps plus allongé et surtout beaucoup plus parallèle, rétréci seulement tout à fait en arrière, à pronotum sensiblement plus court, plus régulièrement arrondi sur les côtés et marqué sur son disque de petites fossettes plus apparentes ; les elytres sont aussi plus longs et l'abdomen est plus finement ponctué. Dans une série considérable, le passage d'une forme à l'autre est presque insensible.



BIBLIOGRAPHIE ET SYNONYMIE.

MELASIDAE.

Thoms., Skand. Col. VI, p. 44.—Eucnemidæ Westw., Intr. to the Mod. Class., I, p. 232.—Kiesenwetter, Naturg. der Ins. Dent. IV, p. 173.—Eucnémides Lacord. Gener. des Col., IV, p. 95.—Jacquelin du Val., Gener. des Col., i i i, p. 112.—Bonvouloir, Mon. de la Fam. des Eucnémides.—Eucneminæ, Leconte.

I MELASIS OLIV.

Olivier, Entom. II. p. 30.

M. rufipennis Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, 1886, p. 6, Blatchley, Col. of Indiana, p. 703.

II. THAROPS CAST.

T. ruficornis Say (Melasis), Journ. Acad. III, p. 166 ; edit. Lec. II, pp. 107 and 626 ; Lec. Trans. Amer. Philos. Soc. X, p. 411 ; Bonv. Mon. p. 106, pl. 5, fig. 2 ; Hom. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 8 ; Blatchley, Col. of Indiana, p. 703, fig. 274.

Obliqua S'ay (Euenemis), Trans. Amer. Philos. Soc. VI, p. 187 ; edit. Lec., i i, p. 626 ; Lec. Trans. Amer. Philos. Soc. X, p. 412 ; Bonv. Mon. p. 125, pl. 5, fig. 1.

III. STETHON Lec.

Leconte, Proc. Acad. 1866, p. 386.

S. pectorosus Lec. loc. cit. p. 386 ; Bonv. Mon. p. 146, pl. 6, fig. 5 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII p. 12 ; Blatchley, Col. of Indiana, p. 704.

IV. DELTOMETOPUS Bonv.

Bonvouloir, Mon. des Eucnémides,, p. 171

D. amœnicornis Say. Trans. Amer. Philos. Soc. VI, 1836, p. 189 ; ecl. Lec. II, p. 128 ; Lec. Proc. Acad. 1852, p. 48 ; Trans. Amer. Philos. Soc. X, p. 418 ; Bonv. Mon. p. 182, pl. 7. fig. 5 (femelle) 8 (mâle) ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 15 ; Blatchley, Col. of Indiana, p. 704.

clypeatus Say (*Elater*,) Ann Lyc. I, p. 266 ; edit. Lec., I, p. 399 ; Lec., Trans. Amer. Philos, Soc. X, p. 417.

monilicornis Mann. (*Eucnemis*), Eucn. gen. Ins. p. 26, pl. 2, fig. 1 ; Bonv. Mon. p. 876.

D. rufipes Melsh. (*Dirhagus*,) Proc. Acad. II, p. 150 ; Lec., (*Formax*) List, p. 44 ; Bonv. Mon. p. 878 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. (1886) XIII, p. 16.

V. DROMÆOLUS Kies.

Kiesenwetter ,Naturg. des Ins. Deutschl. IV, p. 197.

D. nitens, Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII (1886), p. 19.

- D. *basalis*, Lec. Proc. Acad. Nat. sc., 1866, p. 387 ; Bonv. Mon. p. 888 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 20 ; Blatchley, Col. of Indiana, p. 705.
- D. *striatus* Lec. (*Fornax*). Proc. Acad. 1852, p. 47 ; Trans. Amer. Philos. Soc., X, p. 417 ; Bonv. Mon. p. 253, pl. 22, fig. 6 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 21.
- D. *Harringtoni*, Horn. Trans. Amer. Ent. Soc., XIII, p. 21.
- D. *cylindricollis* Say (*Eucnemis*), Trans. Amer. Philos. Soc. VI, p. 188 ; edit. Lec. II, p. 627 ; Lec. (*Fornax*), Trans. Amer. Philos. Soc. X, p. 417 ; Bonv. Mon. p. 250, pl. 11, fig. 4 ; Prov. Col. de Québec, (*Fornax*), p. 741 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 22 ; Blatchley, Col. of Indiana, p. 705.

VI. FORNAX Cast.

Castelnau, Silberm. Rev. Ent. III, p. 172.

- F. *badius* Melsh. (*Dirhagus*), Proc. Acad. II, p. 150 ; Lec. Trans. Amer. Philos. Soc. X p. 416 ; Bonv. Mon. p. 339, pl. 15, fig. 6 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 24.
- novitius* Bonv. (*Dromæolus*), Mon. p. 270.
- F. *Hornii* Bonv. Mon. p. 791 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 25 ; Blatchley, Col. of Indiana. p. 706.
- F. *calceatus* Say (*Eucnemis*), Trans. Amer. Philos. Soc. VI, p. 188 ; edit. Lec., II, p. 626 ; Bonv. Mon. p. 406, pl. 20, fig. 4 ; Horn. Trans. Amer. Ent.

Soc. XIII, p. 25 ; Blatchley, Col. of Indiana, p. 706.

spretus Lec. (*Isarthrus*), Proc. Acad. 1852, p. 48 ; Trans. Amer. Philos. Soc. X. p. 417.

F. orchesides Newm. (*Onychodon*), Ent. Mag. V. p. 384 ; Lec., Trans. Amer. Philos. Soc. X. p. 416 ; Bonv., Mon. p. 377, pl. 18, fig. 5 ; Prov. Col. de Québec, p. 364 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 26 ; Blatchley, Col. of Indiana, p. 706.

bicolor.. Lec. Trans. Amer. Philos. Soc. X, p. 416.

VII PHÆNOCERUS Bonv.

Bonvouloir, Mon. des Eucnemides, p. 285.

P. americanus Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. 1872, p. 147 ; ibidem. XIII, p. 28.

VIII MICRORRHAGUS Esch.

Eschscholtz, Silberm. Rev. Ent. IV, table.

M. Pectinatus Lec., Proc. Acad. 1866, p. 387 ; Bonv. Mon. p. 535 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII p. 31 ; Blatchley, Col. of Indiana, p. 709.

M. imperfectus Lec., Proc. Acad. 1852, p. 48 ; Trans. Amer. Philos. Soc. X, p. 419 ; Bonv. Mon. p. 545, pl. 26, fig. 3 ; Prov. Add. aux Col. (1877), p. 13 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 32 ; Blatchley, Col. of Indiana, p. 708.

M. subsinnatus Lec., Proc. Acad. 1852, p. 48 ; Trans. Amer. Philos. Soc. X, p. 419 ; Bonv. Mon. p.

547 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 33.

triangularis II Harris (*Eucnemis*), Trans. Hartf. Soc. N. H., p. 72.

M. triangularis Say (*Elater*), Journ. Acad. III, p. 170 ; edit. Lec. II, p. 110 ; (*Eucnemis*) Say, Trans. Amer. Philos. Soc., VI, p. 189 ; edit. Lec. II, p. 628 ; Lec., Trans. Amer. Philos. Soc. X, p. 419 ; Bonv. Mon. p. 551, pl. 26, fig. 6 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 34 ; Blatchley, Col. of Indiana, p. 709.

M. humeralis Say (*Eucnemis*), Trans. Amer. Philos. Soc. VI, p. 189 ; edit. Lec., II, p. 628 ; Harris, Trans. Hartf. Soc. N. H., p. 72 ; Lec., Proc. Acad. VI, p. 48 ; Lec., Trans. Amer. Philos. Soc. X, p. 420 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 36 ; Blatchley, Col. of Indiana, p. 708.

meticulosus Bonv. Mon. p. 604, pl. 29, fig. 6.

IX ENTOMOPHTHALMUS Bonv.

Bonvouloir. Mon. des Eucnémides, p. 513.

E. rufiolus Lec. (*Microrrhagus*), Proc. Acad. 1866, p. 387 ; Bonv. Mon. p. 523 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 37.

pallens Bonv. Mon. p. 518.

X HYLOCHARES Latr.

Latreille, Ann., Ent. Soc. Fr. 1834, p. 127

H. nigricornis Say (*Melasis*), Journ. Acad. III, p. 165 ; edit. Lec., II, p. 107 ; Lec. Proc. Acad. 1852, p.

47 ; Trans. Amer. Philos. Soc. X, p. 412 ;
Bonv. Mon. p. 470, pl. 36, fig. 3 ; Horn. Trans.
Am. Ent. Soc. XIII, p. 39 ; Bltchley Col. of
Indiana, p. 709.

XI. SARPEDON Bonv.

Bonvouloir, Mon. des Eucnémides, p. 774.

S. scabrosus, Bonv. Mon. p. 774, pl. 37, fig. 5 ; Horn.
Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 39.

XII. NEMATODES Latr.

Latreille, Fam., Nat. p. 248

N. atropis Say (*Eucnemis*), Trans. Amer. Philos. Soc.
VI, p. 187 ; edit. Lec., II p. 626 ; Lec. (*Emathion*),
Proc. Acad. 1852, p. 47 ; Trans. Amer.
Philos. Soc. X, p. 414 ; (*Nematodes*) List, p.
44 ; Bonv. Mon. p. 657, pl. 31, fig. 6 ; Horn.
Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 40 ; Blatchley.
Col. of Indiana, p. 710.

N. penetrans Lec. (*Emathion*), Proc. Acad. 1852, p. 47 ;
Trans. Amer. Philos. Soc. X, p. 44 ; (*Nema-*
todes) List, p. 44 ; Bonv. Mon. p. 666, pl. 32,
fig. 2 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p.
42 ; Blatchley, Col. of Indiana, p. 710.

XIII. HYPOCÆLUS Esch.

Eschscholtz, Silberm. Rev. Ent. IV, table.

H. frontosus Say (*Eucnemis*), Trans. Amer. Philos. Soc.
VI, p. 187 ; edit. Lec., II, p. 625 ; Lec. (*Emathion*)

thion) Trans. Amer. Philos. Soc. X. p. 414 ;
(*Nematodes*), List, p. 44 ; (*Hypocælus*), Proc.
Acad., 1866, p. 388 ; Bonv. Mon. p. 697 ;
Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 44 ;
Blatchley, Col. of Indiana, p. 711.

canaliculatus Lec. (Epiphanis), Proc. Acad. 1852, p. 46.

H. terminalis, Lec. Proc. Acad. 1866, p. 387 ; Bonv. Mon.
p. 698 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII,
p. 45.

XIV. SCHIZOPHILUS Bonv.

Bonv. Mon. des Eucnémides, p. 708.

S. subrufus Rand (*Eucnemis*), Bos. Journ. N. H. II, p.
38 ; Bonv. Mon. p. 709 ; Horn. Trans. Amer.
Ent. Soc. XIII, p. 45 ; Blatchley, Col. of In-
diana, p. 712.

simplex Lec. (*Nematodes*), Proc. Acad. 1866, p. 388.

trilobatus, Bonv. Mon. p. 709, pl. 34, fig. 5.

XV. EPIPHANIS Esch.

Eschscholtz. Zool. (Alb.), p. 10.

E. cornutus, Esch. Thon. Arch. II, p. 35 ; Zool. Atl. I. p.
10 ; Mann. Bull. Mose. 1843, p. 288 ; Lec.
Proc. Acad. 1866, p. 388 ; Lacord. Atl. pl. 40,
fig. 4 ; Bonv. Mon. p. 705, pl. 34, fig. 3 ; Prov.
Col. de Québec, p. 365 ; Horn. Trans. Amer.
Ent. Soc. XIII, p. 46.

crisotus. Lec. Proc. Acad. 1852, p. 46 ; Trans. Amer. Phi-
los. Soc. X., p. 415.

XVI ANELASTES Kir.

Kirby, Trans. Linn., Soc. XII, p. 384.

A. Druryi, Kir. Trans. Linn., Soc. XII, p. 384 ; Guérin-Men., Ann. Soc. Ent. Fr. 1843, p. 177 ; Lec. Trans. Amer. Philos. Soc. X, p. 413 ; Bonv. Mon. p. 713 ; Horn. Trans. Amer. Ent. Soc. XIII, p. 49.

brunneus Labr. (*Silenus*), Ann. Soc. Ent. Fr. 1834, p. 129

erosus Say (*Elater*), Ann. Lyc. I. p. 258 ; édit. Lec., I. p. 393.

Latreillei Lec., Proc. Acad. 1852, p. 47 ; Trans. Amer. Philos. Sec. X. p. 413 ; Bonv. Mon. p. 713, pl. 34, fig. 7.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES ET DES ESPÈCES DE NOTRE FAUNE.

	P
ANELASTES.....	37
<i>brunneus</i> Latr.....	88
<i>Druryi</i> Kir.....	18, 78
<i>erosus</i> Say.....	88
<i>Latreillei</i> Lec.....	88
DELTOMETOPUS.....	37
<i>amœnicornis</i> Say.....	40
<i>clypeatus</i> Say.....	82
<i>monilicornis</i> Mann.....	82
<i>rufipes</i> Melsh.....	41
DROMÆOLUS.....	43
<i>basalis</i> Lec.....	45
<i>cylindricollis</i> Say.....	48
<i>Harringtoni</i> Horn.....	46
<i>nitens</i> Horn.....	46
<i>striatus</i> Lec.....	47
ENTOMOPHTHALMUS.....	62
<i>pallens</i> Bon.....	85
<i>rufiolus</i> Lec.....	63
EPIPHANIS.....	37-76
<i>cristatus</i> Lec.....	87
<i>cornutus</i> Esch.....	18-77

FORNAX.....	49
<i>badius</i> Melsh.....	50
<i>bicolor</i> Lec.....	84
<i>calceatus</i> Say.....	53
<i>Hornii</i> Bon.....	57
<i>novitius</i> Bonv.....	84
<i>orchesides</i> Newm.....	52
HYLOCHARES.....	64
<i>nigricornis</i> Say.....	65
HYPOCÆLUS.....	72
<i>canaliculatus</i> Lec.....	87
<i>frontosus</i> Say.....	73
<i>terminalis</i> Lec.....	73
MELASIS.....	31
<i>rufipennis</i> Horn.....	31
MICRORRHAGUS.....	56
<i>humeralis</i> Say.....	61
<i>imperfectus</i> Lec.....	58
<i>meticulosus</i> Say.....	85
<i>pectinatus</i> Lec.....	57
<i>subsINUATUS</i> Lec.....	60
<i>triangularis</i> Say.....	59
NEMATODES.....	37
<i>atropos</i> Say.....	69
<i>penetrans</i> Lec.....	70
PHÆNOCERUS.....	54
<i>americanus</i> Horn.....	55
SARPEDON.....	66
<i>scabrosus</i> Bonv.....	67

SCHIZOPHILUS	25, 37, 74
<i>simplex</i> Lec.....	87
<i>subrufus</i> Rand.....	75
<i>trilobatus</i> Bonv.....	87
STETHON	38
<i>pectorosus</i> Lec.....	38
THAROPS	32
<i>ruficornis</i> Say.....	33
<i>obliqua</i> Say.....	81

TABLE DES MATIÈRES

<i>Avant-propos</i>	Pages 3
---------------------------	------------

PREMIÈRE PARTIE

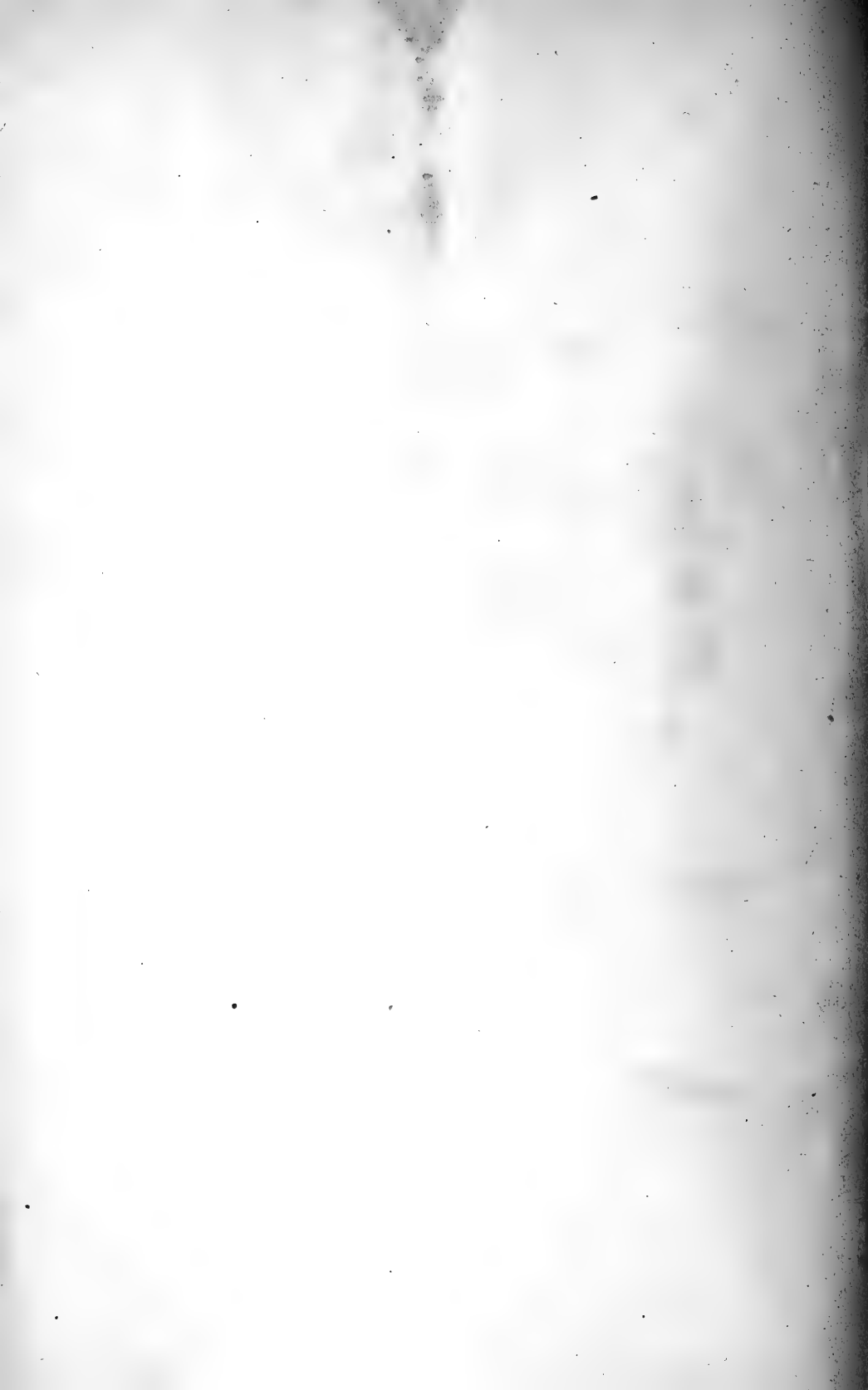
Généralités.

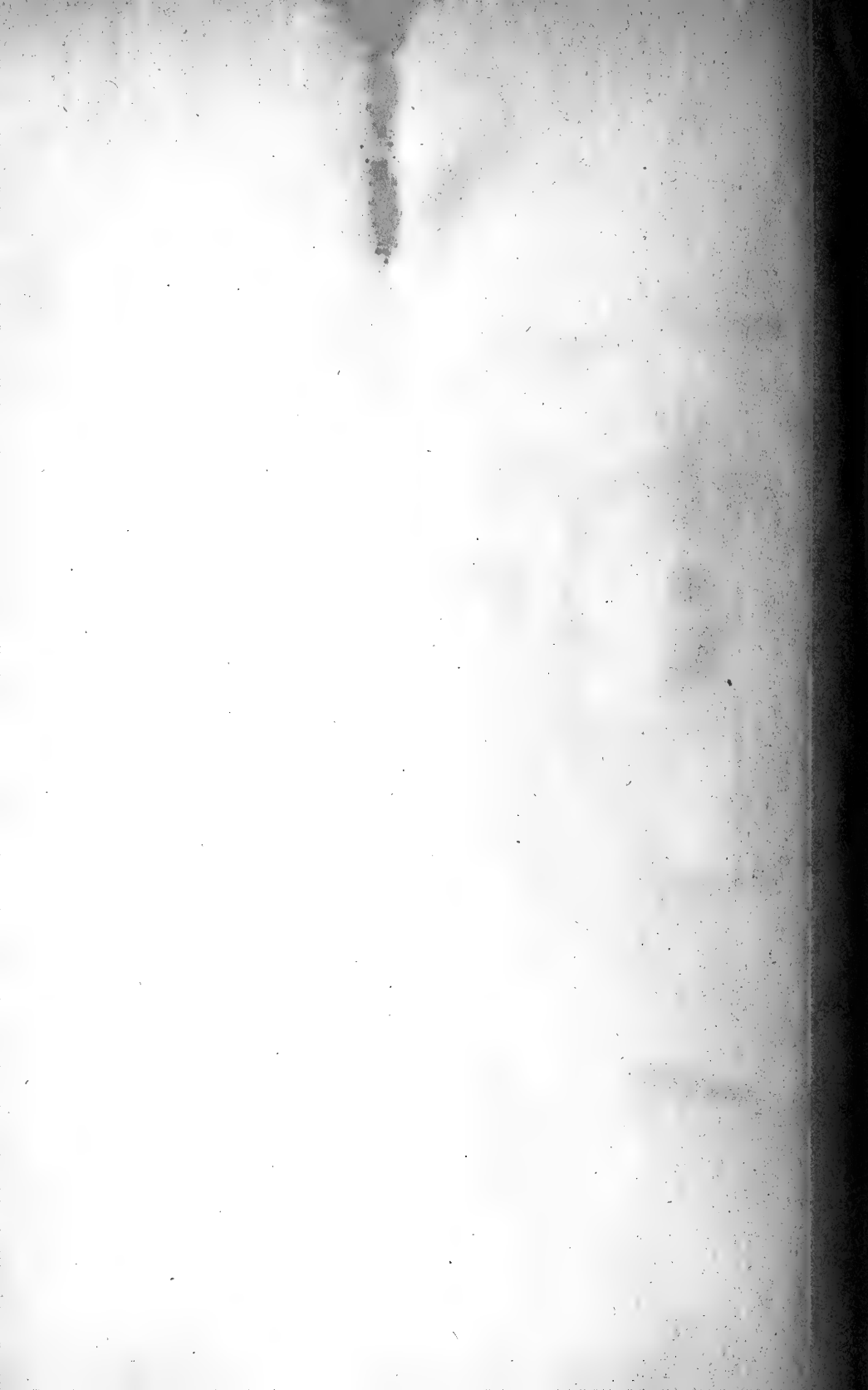
I. Caractères distinctifs.....	8
II. Leurs mœurs.....	12
III. Dimorphisme sexuel.....	18
IV. Phylogénie.....	18

DEUXIÈME PARTIE

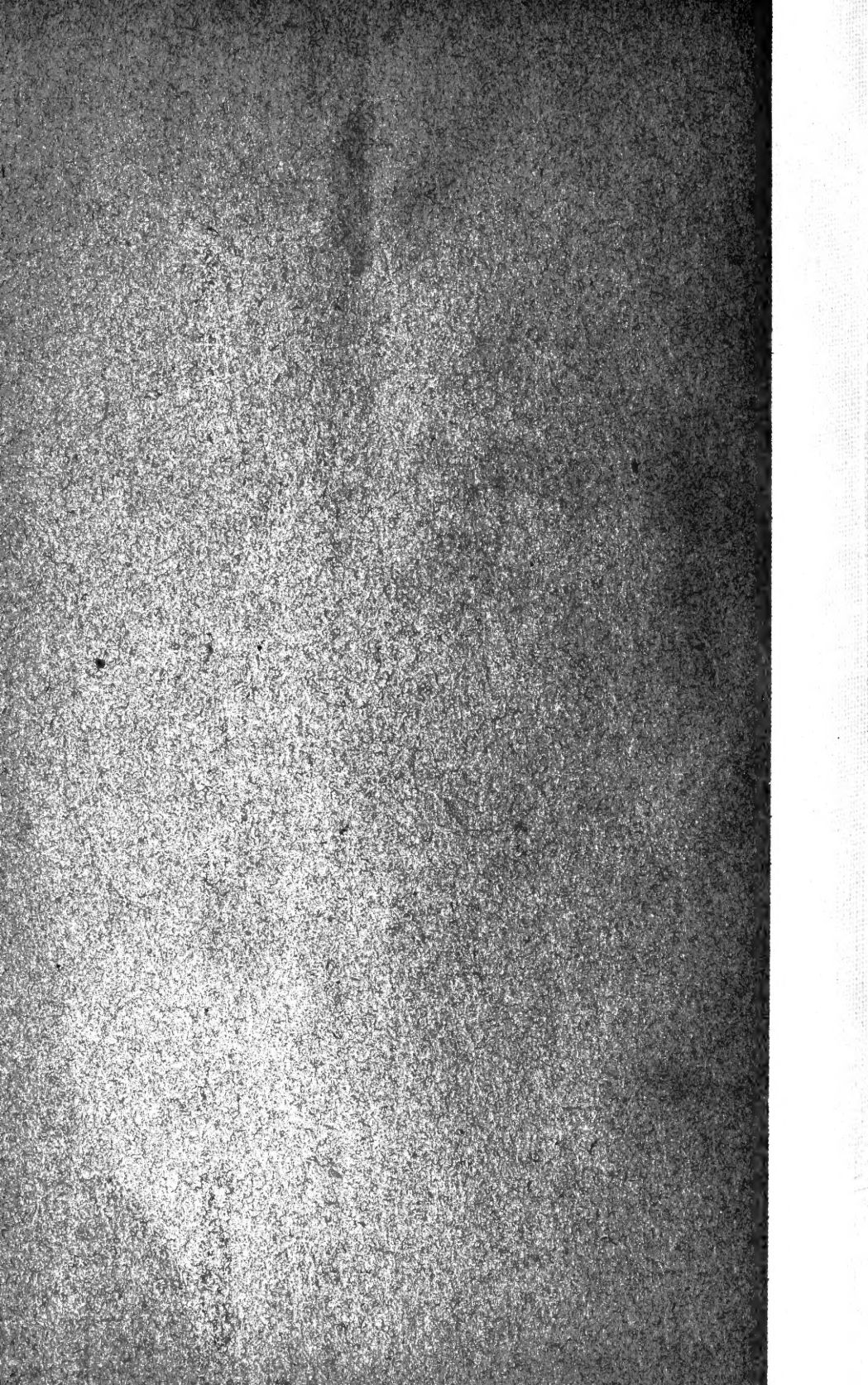
Classification.

Melasidæ.....	29
Melasini.....	30
Eucnemini.....	34
Bibliographie et synonymie.....	81
Table alphabétique.....	89









QL
596
E8B4

Beaulieu, Germain
Monographie

BioMed

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
